

FABRICANT DE LAMPIONS ALBERT RIOUX

L'ECHO du Bas St-Laurent

Leo N. Duchesne Horloger-Bijoutier

Hebdomadaire de pensee catholique, d'action

sociale, de reveil regional et d'information locale

Publié par L'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée.

Directeur de la Rédaction: Jean-Baptiste Côté

Organe de la région du Bas St-Laurent

Petit courrier d'Europe

POLOGNE

Varsovie 1940

Dantzig.—L'ancienne capitale de la Pologne présente, à l'approche d'un hiver qui sera encore plus effrayant que celui de 1939-40, l'aspect d'une ville dominée par l'épouvante.

LUXEMBOURG

Parlez l'allemand!

Berne Suisse.—L'occupation allemande supprime le français dans les écoles et dans tous les actes officiels du Luxembourg, pays de langue française envahi par surprise le 10 mai dernier.

AUTRICHE

Une anagramme répandue

Vienne.—Pour parler de leur fuhrer sans se faire continuellement espionner, pour commenter les divers événements de cette guerre en conversation sans être la proie d'une constante délation, les Viennois désignent maintenant Adolf Hitler du nom de Floda qui n'est que l'anagramme du prénom Adolf.

FRANCE

Le chômage en France

Limoges.—D'après de récentes compilations officielles reproduites dans la Croix, le nombre actuel des chômeurs dans la France des deux zones s'élève à 1.100.000 hommes.

HOLLANDE

Experts en faux

Amsterdam.—Un industriel américain a reçu d'importantes commandes dont un gros négociant d'Amsterdam lui demandait, par lettre, livraison en Hollande, en l'informant que l'occupation allemande n'avait pas dérangé l'état des affaires dans les Pays-Bas.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

A tous nos fidèles lecteurs, collaborateurs et annonceurs nous souhaitons, selon la bonne vieille formule,

une

Bonne et Heureuse Année!

L'Echo du Bas St-Laurent

bouteiller les Italiens en Albanie est de la même escadre que celle qui, de l'autre côté de la Méditerranée, sans être aucunement molestée par les vaisseaux de guerre du Duce, aidait l'armée anglaise du Nil dans sa récente poussée vers la Lybie italienne.

Pendant que cette armée britannique avec ses camions et ses tanks avançait au milieu des déserts de sable et s'abattait tout d'un coup sur les avant-postes italiens, coupant les lignes de communications et séparant de leurs bases les détachements surpris, la flotte britannique ouvrait un feu d'enfer, un véritable rideau de fumée de flammes et de fer au-dessus et au-delà de Bardia et des fortifications italiennes des côtes de la Lybie.

Les troupes britanniques avaient déjà entouré la ville qu'elles s'attendaient capturer bientôt, pour servir de base aux approvisionnements destinés à l'armée britannique d'Egypte.

Combien loin dans l'intérieur de la Lybie allaient pénétrer les armées anglaises. AUCUN COMMUNIQUE ne l'avait révélé, ni laissé entendre. Il y avait, cependant, plusieurs rapports

Suite en 6e page

ici la reconnaissance des Orphelines et de leurs dévouées Hospitalières. Les prières ferventes des unes et des autres seront toujours la seule monnaie qui pourra acquitter leur dette de gratitude.

TABLEAU D'HONNEUR CHEZ LES SS. DE LA CHARITE

Pour le mois de décembre

- Cours supérieur universel: Deuxième année: Mesdemoiselles Cécile Landry, Pauline Bélanger, Estelle Vézina. Première année: Pierrette Marcoux, Madeleine Ouellette, Marcelle Paradis.

- Madeleine Poirier, Murielle Rioux, Quatrième année B: Emilienne Ouellet, Alberte St-Pierre, Huguette Doucet. Troisième année: Noella Tremblay, Blanche-Yvonne Langlois, Corine Leblond. Deuxième année: Jeannine Alain, Jeannine Lagacé, Simone Beaulieu. Première année: Lucille Leclerc, Suzanne Beauchesne, Madeleine Healey.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. L'Echo du Bas St-Laurent offre à tous les parents du défunt ses plus vives condoléances.

Lettre d'une abonnée américaine

Yonkers, New-York, le 19 décembre 1940.

M. J.-B. Côté, Echo du Bas St-Laurent Rimouski, Qué.

Monsieur, Nous voulons vous remercier de nous avoir envoyé L'Echo du Bas St-Laurent que nous avons reçu avec tant de plaisir depuis notre séjour en "Gaspestie".

Il y a longtemps que j'ai voulu vous envoyer pour l'abonnement aussi votre remerciement d'avoir envoyé le journal si régulièrement. Veuillez s'il vous plaît continuer de l'envoyer ou nom de ma sœur Elise Rouelle.

104 Glen Road Yonkers, N. Y.

Noël à la cathédrale

La messe de minuit a été célébrée à la Cathédrale avec tout l'éclat accoutumé.

S. Ex. Mgr Courchesne prononça le sermon à l'issue de la messe, lequel fut irradié, de même que la messe, par le poste de radio C.J.B.R.

Le chant fut fait par la chorale St-Germain et la petite maîtrise des Frères du Sacré-Coeur, sous la direction de M. l'abbé Antoine Perreault. C'est M. l'abbé Dubé qui chanta la messe. A l'orgue M. l'abbé Alphonse Fortin.

Réception du 1er janvier à l'évêché

Selon la coutume établie, S. Ex. Mgr Courchesne recevra à midi, le 1er jour de l'an, les citoyens qui iront lui présenter leurs hommages.

Il serait désirable qu'on aille à cette réception en aussi grand nombre que possible. Nous croyons savoir que S. Ex. aura des communications importantes à faire à cette occasion.

Mort de M. Desiré Jean

La paroisse de Saint-Fabien vient de perdre l'un de ses citoyens les plus estimés dans la personne de M. Desiré Jean, maire de la paroisse et prêtre du comté.

M. Jean est mort samedi dernier après une longue maladie, à l'âge de 65 ans. Il était le frère de M. le curé David Jean de Baie des Sables et du R. P. Joseph Jean, O.S.B. de Montréal, et de M. Louis Jean de Lévis, ancien employé du Canadien National.

Les funérailles de M. Jean ont eu lieu à Saint Fabien mardi matin et une foule considérable y assistait. Le service a été chanté par le frère du défunt M. le curé de Baie des Sables, cependant que son autre frère, le R. P. Jos. Jean, disait une messe basse à un autel latéral.

Les Canadiens à Gibraltar

Depuis quelques semaines, un détachement du corps des ingénieurs royaux canadiens aide à améliorer les fortifications défensives de Gibraltar. Le détachement se compose d'anciens mineurs habitués à extraire la roche dure des régions minières du nord canadien. Leur habileté et leur expérience dans ce genre de travail ont été particulièrement précieuses dans le creusement de tunnels qui ont grandement amélioré l'armement défensif du fameux rocher de Gibraltar.

Un engin bienfaisant

"Une bombe éclatera bientôt sur Londres sous forme d'une dépêche qui donnera des nouvelles d'Alexandrie." Giuseppe Ansaldo, à Radio-Rome, le 15 septembre 1940.

LA PLUS GRANDE GUERRE

Ecrit spécialement pour l'Echo du Bas St-Laurent

SOIXANTE-ONZIEME SEMAINE (par AUGUSTE GALIBOIS)

Judi dernier, à la fin de l'après-midi, le premier ministre de la Grande-Bretagne s'est levé à la Chambre des Communes pour faire une déclaration d'une importance extraordinaire. Son discours s'adressait à une Chambre bien remplie. On savait que ce devait être la dernière séance de l'année.

M. Winston Churchill parla solennellement. Il ne fit aucun effort d'éloquence et n'accompagna ses paroles d'aucun geste dramatique. Sur son bureau, devant lui, il avait ses notes. Occasionnellement, tout en parlant, il plaçait son pouce dans la poche de son gilet. Il était et paraissait très grave, très plein de son sujet.

Mais ceux des membres du Cabinet britannique qui avaient espéré qu'il donnerait des informations nouvelles concernant la guerre en Egypte furent déçus. Il déclara n'avoir aucune autre nouvelle à communiquer que celles qui avaient déjà paru dans les journaux de la semaine. Mais on pouvait considérer la bataille d'Egypte comme se continuant toujours normalement et sous un jour hautement favorable aux armes britanniques.

La réaction générale qui sera provoquée par cette bataille, dit-il, nous permettra d'envisager tout de suite la perspective d'opérations plus hardies, plus audacieuses, que celles que nous avons poursuivies jusqu'à présent.

Parmi ces opérations "plus hardies", ce que le discours de M. Winston Churchill faisait prévoir, on peut mentionner immédiatement celle de la mer Adriatique qui nous semble un tour de force des mieux réussis. En effet, une flotte britannique a la

semaine dernière pénétré dans l'Adriatique pour livrer bataille à ses ennemis. Au-delà de Brindisi et de Bari cette flotte a cherché les vaisseaux italiens mais en vain, en dépit du fait que les Fascistes ont toujours appelé l'Adriatique "notre lac privé".

La flotte anglaise désappointée de ne rencontrer aucun ennemi sur mer, a tourné le tir de ses gros canons sur le port albanais de Valona où les blancs minarets élèvent toujours leurs pittoresques sommets au-dessus des champs d'oliviers justement réputés, et sur Durazzo, le principal port de mer de l'ancien royaume de l'Albanie. La Royal Air Force avait auparavant bombardé ces ports maritimes par où passaient les renforts en hommes et munitions ainsi que les approvisionnements destinés aux armées italiennes combattant les Grecs dans les montagnes du Sud.

Cette action militaire des Britanniques, coupant ou menaçant le lignes de communication des Italiens firent appréhender à ceux-ci la perspective de voir leur armée d'occupation isolée, incapable d'avancer ou de reculer. Bien que les rapports aient mentionné la possibilité de voir les grands avions allemands transporter des troupes et du matériel de l'Italie en territoire albanais, les Grecs ne se sont guère préoccupés de cela et ont continué d'avancer graduellement, quoiqu'un peu plus lentement que durant la semaine précédente.

Un des objectifs immédiats des Grecs était, vendredi dernier, la ville de Tépéli, à cinquante milles de Valona par chemin d'automobiles.

La flotte anglaise qui menace d'em-

La fête de Noël chez les Révérendes SS. de la Charité

Pour les enfants au foyer, la fête de Noël est toujours escomptée, attendue avec hâte; pour les Orphelines hospitalisées en notre ville, la joie n'est pas moindre puisque l'Orphelinat compte de généreux amis. Comme par les années passées, des bienfaiteurs nombreux ont fait large la part du pauvre et ont connu une fois de plus que donner du bonheur aux autres, c'est accroître son propre capital de joie.

La distribution des étrennes eut lieu l'après-midi du 25, à 4 heures, à la salle de l'Hospice. Voici le programme de cette séance que Son Excellence Monseigneur Courchesne réhaussait de sa présence.

Duo: Menuetto de la 3ème Symphonie, Mozart. Chant: L'Etoile, Chamade.

Hommages. Saynète: En paradis. Chant: Pastorale, Abbé X. Arifon. La parole est à Monseigneur.

Dans l'allocution qu'il prononça, Monseigneur l'Evêque voulut attirer l'attention de ceux qui ont des responsabilités afin qu'il y ait changement dans nos vies. "N'attendons pas, dit-il, que les bombes d'Hitler tombent sur notre pays pour ouvrir les yeux sur les dangers qui présentent le menaçant. L'alcoolisme est sans contredit, un fléau qui engouffre le plus d'argent et qui fait perdre davantage le sentiment national.

Il importerait de se mettre davantage au courant des réalités et de modifier notre manière de vivre. Ne restons pas dans une douce quiétude, tandis que l'histoire des autres pays est là pour nous montrer que l'heure est angoussante. Ayons de l'inquiétude parce que nous ne sommes peut-être pas un peuple de bonne volonté. Sauvons-nous les vertus solides du foyer, la dignité personnelle, la prudence, la justice. Prions pour les futurs chefs de famille, prions pour notre pays".

Que tous les Bienfaiteurs et les amis de l'Orphelinat veuillent bien lire

La prochaine lutte à mort



Courtoisie du "Chicago Tribune".

# L'Echo du Bas St-Laurent

Journal hebdomadaire

Fondée en 1933

Publié par l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée

Prix de l'abonnement annuel: Au Canada \$1.00. Aux Etats-Unis, \$1.50

Directeur de la Rédaction: J. B. Côté.

Rimouski, 27 décembre 1940.

## EDUCATION NATIONALE

Résumé de la Conférence de S. E. Mgr Courchesne prononcée le 17 sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Rimouski.

Pour délimiter un sujet si vaste, l'entretien voudrait montrer que l'éducation chrétienne du sentiment national peut aider à orienter la vie passionnelle vers le bien et moraliser pour sa part notre vie. Une définition nominale montre dans le mot éducation: *educere*, un labour qui conduit d'un principe à un terme. L'éducation qui ne conduit pas vers la fin de l'homme ne conduit nulle part: elle laisse ses victimes parmi "ceux qui restent assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort" (Ps.). Nous sommes engagés dans l'ordre surnaturel. C'est le grand fait de l'histoire de l'humanité. L'ignorer est un malheur. Le méconnaître obstinément est le grand méfait, le péché contre la lumière.

Le mot national vient de *nascor*, *natus*. Il qualifie ce qui tient à l'ensemble des attributs natifs de ceux que des conditions géographiques, des relations de parenté, des liens de culture et de langue relient comme une famille. Pour des raisons faciles à saisir, les mots éducation nationale ne disent pas la même chose que les mots éducation nationaliste. L'éducation nationale se réclame de l'ordre imposé à notre charité chrétienne par le quatrième commandement de Dieu. Le mot nationalisme couvre des concepts et des systèmes qui vont du racisme, nationalisme païen, passent par le nationalisme athée et libéral, affragé de la moralité, et peuvent couvrir aussi des groupements dont le système politique peut se défendre au regard de la morale et de la doctrine catholique, mais qui n'ont pas à nous préoccuper dans cet entretien. Deux textes de S. S. Pie XII marqueront le sens où nous avons à nous tenir en parlant d'éducation nationale ou d'éducation chrétienne du sentiment national. Dans *Summi Pontificatus*, Pie XII rappelle que "dans l'exercice de la charité il existe un ordre établi par Dieu, selon lequel il faut porter un amour plus intense et faire du bien de préférence à ceux à qui l'on est uni par des liens spéciaux." Et le Souverain Pontife montre comment l'éducation du sentiment national est contenue dans les fins de l'éducation que préconise l'Eglise:

"Le but de l'Eglise du Christ est l'unité surnaturelle dans l'amour universel senti et pratiqué, et non dans l'uniformité exclusivement extérieure, superficielle et par là débilitante. Toutes les orientations, toutes les sollicitudes dirigées vers un développement sage et ordonné des forces et des tendances particulières, qui ont leur racine dans les fibres les plus profondes de chaque rameau ethnique, pourvu qu'elles ne s'opposent pas aux devoirs dérivant pour l'humanité de son unité d'origine et de sa commune destinée, l'Eglise les salue avec joie et les accompagne de ses vœux maternels. Elle a montré à maintes reprises dans son activité missionnaire, que cette règle est l'étoile directrice de son apostolat universel."

Enfin, en troisième lieu, l'éducation nationale peut et doit moraliser notre vie en orientant notre vie passionnelle vers les oeuvres sociales ou oeuvres de bien commun, ce qui est un excellent moyen de les assainir et de les faire servir à la conquête du bien divin. C'est le moyen de nous en faire des alliés au lieu de les porter en notre fond d'égoïsme comme des ennemis de notre salut.

Nous verrons donc d'abord, par une analyse, pourquoi nos élèves devront vivre en société, en Etat, en nation, en Eglise. Cette analyse fera déjà entrevoir la part du sentiment national parmi les devoirs qu'impose la vie en sa complexité.

Nous verrons en deuxième lieu comment l'éducation à tous les stades devrait inculquer à l'élève, dans la famille et à l'école, le sentiment et la conviction de ses devoirs envers le bien commun de la nation à laquelle il appartient. La conclusion, sur l'assainissement de la passion, sera facile à tirer.

I  
Un peu d'analyse, à la suite du R. P. Woronicki, dominicain polonais, dont on remettra le texte à nos journaux locaux, parce qu'il mérite plus que la trop rapide étude que nous en ferons dans cet entretien. La causerie cite ensuite et commente les passages essentiels de ce document qui date de 1925, mais qui n'a pas vieilli. Le texte entier est à étudier à tête reposée. Nulle part on ne trouvera un milieu qui ait autant que le milieu canadien besoin de ce savoir porteur d'une tradition légitime. Jamais nous n'aurons eu autant besoin de savoir pourquoi notre éducation nationale et les institutions qui la dispensent, doivent, tout en s'adaptant à des besoins nouveaux, ne pas désavouer un héritage indispensable à notre moralité et à notre religion.

II  
En pratique, où doit tendre l'effort, dans la famille et à l'école, pour que se dispense cette éducation nationale? Il doit tendre à inculquer à temps et à contretemps le sentiment, la con-

obligations envers le bien commun, et que le plus sur moyen de remplir ces obligations envers l'ensemble du pays est de garder l'ordre que le quatrième commandement impose à l'universalité de notre piété patriotique.

Cela comporte que l'on se renseigne sur la notion du bien commun. Il n'est pas seulement l'ensemble des biens matériels et des institutions d'un pays. Il est tout ce qui fait qu'au sein de ce pays on mène la vie raisonnable, la vie humaine, aidé de tout ce que la société de ce pays nous apporte pour suppléer à nos insuffisances individuelles, ou, pour parler comme les philosophes, pour nous aider à mettre en oeuvre nos potentialités, à mettre en acte ce qui n'est qu'en puissance en nous et dans ce qui sert à notre vie humaine.

Aristote, païen, a pourtant vu que le bien commun est la vie vertueuse de la multitude. Non en ce sens que le bien commun exige que la vertu soit en fait réalisée en acte dans chacun des individus qui composent la société, mais en ce sens que tous les membres de la société puissent trouver en elles puissance et fidélité vertueuse à tous les membres de la société. Il faut donc comprendre que le bien commun d'une nation consiste dans une orientation vertueuse des forces sociales organisées dans la nation de telle façon qu'elles provoquent, facilitent, protègent le plein épanouissement de la vie vertueuse des individus, dans la prudence, la justice, la force et la tempérance, les quatre vertus morales sans lesquelles nous ne menons pas la vie raisonnable.

Le R. P. Hugué, dominicain, dans une étude intitulée: *L'Etat et l'individu*, ramène à trois ces forces sociales: forces morales, forces matérielles et forces de gouvernement. Un tirage dactylographié de cette étude a été fait ici, et l'on voudrait bien que les dirigeants de notre intéressante société de Rimouski en fissent l'étude. La causerie présente ne veut qu'en amorcer l'examen.

Après quelques commentaires sur le texte même du R. P. Hugué, on en vient aux applications pratiques.

III  
Le culte, la conviction de ses devoirs envers le bien commun est l'un des sentiments les plus secourables que l'on puisse concevoir dans l'éducation de la vie passionnelle. S. Thomas déclare que la pratique de la justice sociale est difficile au degré suprême. "Beaucoup, dit-il, sont vertueux pour soi et respectent les conventions de la justice particulière, qui ne se croient pas obligés de consacrer leur être intellectuel et moral au bien commun. Et pourtant on peut dire qu'à respec-

## Le sentiment national dans l'éducation morale

Extrait d'une étude du R. P. Woronicki, dominicain polonais, à laquelle la conférence du 17 au soir a souvenement renvoyé l'auditoire.

Le premier problème, point de départ de tous les autres, est évidemment celui qui touche au fameux principe des nationalités. Un moraliste devrait le formuler ainsi: Quelle importance possède pour le plein développement moral de l'homme la vie dans le cadre national?

De la réponse à cette question dépendra la solution de toute une série d'autres problèmes, à savoir: Qui des deux, de l'Etat ou de la Nation, joue au point de vue de développement moral de l'homme un plus grand rôle? Est-ce l'Etat ou la Nation qui affectent notre vie morale d'une manière plus intense et par là plus essentielle? Par suite, comment juger les deux tendances qui se manifestent à chaque moment dans la vie des peuples; d'un côté tendance des Etats composés de plusieurs nationalités à l'unification nationale, par conséquent à une certaine dénationalisation des minorités nationales ou des nations plus faibles et plus jeunes; et, de l'autre côté, tendance des nationalités plus faibles, encadrées dans des Etats dont elles ne forment qu'une partie, à se dégager de ces étroites afin de constituer des Etats plus ou moins autonomes?

En Allemagne, bon nombre de moralistes catholiques, tels Willems, Gredt, O.S.B., avant la guerre et depuis Mgr Seipel, Mgr Kapitzka, Donat et tant d'autres, se sont prononcés ouvertement contre le principe des nationalités et pour la priorité de l'Etat. On peut toutefois se demander si leur thèse, appuyée, disons-le tout de suite, sur des raisons très sérieuses, restera un acquit incontestable dans l'enseignement de la morale chrétienne; il est impossible de ne pas voir que des préoccupations de politique courante n'ont pas été étrangères à son élaboration, quoique peut-être dans certains cas elles n'aient exercé leur influence que d'une manière inconsciente. Un examen du problème en dehors de toute politique nous amènera peut-être à une

ter ses exigences, on peut gagner une élévation morale qui suggère la pratique de toutes les vertus. Au contraire, à manquer à la justice générale, on peut être conduit à tous les péchés". (Ethic. L. 6). Supposez un jeune homme, une jeune fille, à qui on aura inculqué, dans la famille et à l'école, le respect de ses devoirs de charité et de justice sociale, au point qu'avant toute décision dans sa vie, cette jeune personne se demande quelle va être la répercussion de son acte ou de sa conduite sur le milieu, la portion de la société où elle vit, et sur la nationalité à laquelle elle appartient. Supposez que ce sentiment lui vienne surtout lorsqu'ayant communiqué au corps et au sang du Christ, le chef, la tête du corps mystique auquel appartiennent ses co-nationaux, et qu'elle se représente quel bienfait apporterait à tous la possession du bien divin dans la moralité accrue chez tous par les institutions, écoles, livres, journaux, coutumes, services sociaux, organisations économiques, institutions d'épargne, organisations de secours mutuel. Supposez cette jeune âme éprise de l'une ou l'autre de ces oeuvres au point de consentir à y dépenser du temps, du zèle, de l'ardeur. On ne dit pas que cette jeune personne sera à l'abri de toute tentation, mais que certainement sa vie passionnelle sera singulièrement orientée vers le bien, au point qu'elle ne lui point laisser de goût pour la bagatelle et les passe-temps insignifiants.

Soyez certains que la passion ainsi orientée développera chez elle le désir d'apprendre et de s'instruire, ne fut-ce que pour pouvoir répondre aux difficultés que présente le travail social.

Contentons-nous de cette indication. On y peut méditer à loisir. Il est grand temps qu'on s'y mette. Nous n'avons pas le droit de laisser se faire l'instruction postcolaire de nos jeunes gens dans les restaurants. Le moindre mal qui puisse s'y prendre est l'insignifiance et la pire forme de l'aidage dans la vie, la laideur sans caractère. La suite de cette laideur acceptée dans les jeunes vies est trop menaçante, c'est la perte du sens de l'honneur, l'acceptation de la médiocrité dans les goûts, et, tôt ou tard, le vice même sous toutes ses formes. Le tripot où se vend l'alcool est tout indiqué à ces vies d'égoïsme. Il n'est pas nécessaire d'indiquer les autres suites. On peut dire que l'avenir de notre nation dépend de cette orientation de la vie passionnelle de notre jeunesse. Il n'y a aucun risque pour notre jeunesse à laisser déborder son coeur de ce côté. Et c'est sans doute, ce qui lui permettra de cesser de toujours compter sur les autres et sur l'Etat pour lui organiser sa vie et lui trouver de l'emploi, une situation toute faite.

Simple rêve? Que non pas. Cela est déjà commencé. Il y a chez nous des jeunes gens et des jeunes filles chez qui le travail d'action catholique a déjà mis au coeur la passion du bien commun. Nous ne disons pas que toute souffrance est disparue de leur vie. Mais nous pouvons assurer que le bonheur y est entré par l'apre voie du sacrifice pour les autres, en vue du bien commun de la nation, en vue surtout de l'expansion du bien divin chez le plus grand nombre possible des membres de la nation.

Or si dans sa vie personnelle chacun doit déterminer par soi-même les moyens particuliers qui le mènent à la fin universelle, dans la société, afin qu'elle garde son unité d'organisation, cette détermination doit se faire par un organe central, une autorité. Les déterminations uniformes qu'elle imprime aux membres de la société, ce sont les lois civiles, que Saint Thomas appelle "Organa quaedam ad finem civitatis". Voilà le fondement naturel de la société civile de l'Etat, qui est son couronnement. Evidemment, on devra pousser l'analyse encore plus loin et montrer comme quoi le fond de la question se trouve dans la potentialité psychique dans les lois de notre connaissance, et, plus loin encore, dans la composition de la nature humaine, l'union substantielle entre l'âme et le corps.

A quoi tient maintenant la nécessité de la vie en Nation? Question beaucoup plus difficile et rarement abordée jusqu'au point de vue analytique. Voici un essai d'analyse, résultat de longues réflexions à la lumière de la doctrine thomiste: La nécessité de cet appui spécial que l'organisme national donne à chaque individu humain se rattache à un élément plus subjectif de la potentialité naturelle de l'homme, à son indétermination quant au mode d'accomplir telle ou telle action. Il est évident que les mêmes actions peuvent être accomplies de diverses manières qui conviennent plus ou moins à la nature de l'agent. L'homme peut recevoir du dehors ou de son propre fonds des impulsions à tel acte, mais cet acte il le peut remplir de plusieurs façons, avec plus ou moins de perfection, de facilité d'habileté et de promptitude. Nous touchons ici à la question des habitudes tellement importante en morale.

L'homme ne possède pas dans sa nature de ces dispositions parfaitement déterminées pour guider son activité morale à chaque instant de sa vie. Cette facilité et précision que l'instinct donne dans la vie sensitive, l'homme doit l'acquérir par sa vie morale au prix d'un lent travail d'éducation. Il en résultera un ensemble de dispositions qui lui feront accomplir les mêmes actions avec une habileté toujours plus grande. Les termes comme habitude, vertus, moeurs, coutumes, usages, se rapportent tous à ce phénomène d'auto-détermination, stabilisé dans les facultés psychiques individuelles par cette action réflexe que chaque acte exerce sur sa puissance-mère et sur toute l'organisation psychique. C'est, croyons-nous, à cet élément de la potentialité naturelle de l'homme que se rattache la nécessité de la vie en Nation. On pourrait donc dire, en employant les expressions de Saint Thomas: Sicut leges sunt organa quaedam ad finem civitatis, ita mores sunt organa quaedam ad finem nationis. S'il en est ainsi, l'importance primordiale de l'élément national pour la vie morale ne saurait échapper à personne: il devient par là facteur principal d'éducation dans l'ordre naturel et l'on sait bien quelle immense valeur possède à l'égard de l'éducation surnaturelle une base naturelle bien organisée.

Si maintenant nous comparons les résultats de notre double analyse, nous devons conclure à la nécessité d'attribuer à l'élément national dans la vie et le développement moral du genre humain une part beaucoup plus grande que celle que bon nombre de moralistes catholiques sont disposés à lui assigner. La priorité au point de vue moral ne pourra plus être attribuée à l'Etat, au moins dans de très sérieuses restrictions. Qui sait s'il ne faudra pas aller jusqu'à conclure que la priorité en soi revient à la Nation, l'Etat ne cessant jamais de garder à certains points de vue une vraie supériorité, qu'il s'agira de dé-

terminer avec plus de précision. L'ancienne exclamation de Tacite: Quid leges sine moribus? contient en germe toute la solution du problème qui nous intéresse, et elle mérite d'être sérieusement méditée par tous ceux qui veulent étudier ces problèmes ardu.

Il en résulterait que le principe des nationalités contient une grande part de vérité. Si de par notre nature nous sommes destinés à vivre encadrés dans deux organismes sociaux, Etat et Nation, il est d'une importance capitale pour notre vie morale que l'Etat unifié au point de vue national doit donc être envisagé en morale chrétienne comme un idéal dont la réalisation dans la mesure du possible est très utile à la conservation des moeurs et au développement moral des citoyens. Ce qui serait faux, ce serait de le déclarer indispensable, au point qu'à son défaut toute vie morale bien organisée soit considérée comme impossible. Comme tout idéal, il doit être poursuivi avec prudence et avec cette intime conviction que jamais sur cette terre les conceptions idéales de notre esprit, même celles qui ont des appuis très forts dans la réalité, ne peuvent être entièrement traduites en actes. Il pourrait donc être criminel de vouloir réaliser l'idéal de l'Etat national coûte que coûte, et de le faire en bouleversant l'ordre social établi, au grand détriment de la vie morale des citoyens.

C'est donc sous cette réserve qu'il conviendrait d'envisager les deux tendances que nous avons signalées plus haut. Elles paraissent contraires, et de fait leurs luttes remplissent l'histoire de cet antagonisme entre les Etats et les Nations. Toutefois, il est manifeste qu'elles proviennent d'une même source et que c'est l'aspiration à l'Etat national qui est à l'origine de l'une et de l'autre. Il faut donc, dans une certaine mesure, leur donner raison. L'Etat a bien le droit de tendre à une certaine unification nationale de ses citoyens, de même que la Nation a bien le droit de tendre à une certaine autonomie politique, car il n'est pas douteux que l'union intime de ces deux facteurs, Etat et Nation, ne fournisse aux citoyens un appui et un surcroît de forces morales beaucoup plus considérable.

Le seul conseil à donner l'une et l'autre des deux tendances, c'est de ne pas vouloir aller trop vite; de faire jouer en sa faveur les forces naturelles latentes dans la société humaine, de réaliser son programme lentement, avec beaucoup de prudence et avec cette science du possible qui est le secret du succès en politique; enfin de ne pas se laisser séduire par la tentation de brûler les étapes. Quand nous songeons à l'histoire des grandes nations d'Occident, tellement unes, quoique tellement différenciées à l'intérieur, nous nous apercevons que leur processus de cristallisation s'est effectué très lentement. Mais à côté de cette lenteur, qui assimile la formation des nations aux grands processus cosmiques ou biologiques, un autre facteur y a joué un rôle décisif: à savoir, cette haute atmosphère morale dont la joie sociale du moyen âge était imprégnée et qui faisait que "si le droit était fréquemment violé, du moins on ne le niait pas et une norme continuait à être reconnue selon laquelle étaient jugés les peuples eux-mêmes".

Ici encore la Réforme est la source des maux que le nationalisme cause à la société contemporaine. C'est d'elle que date la disparition lente, mais continue, du sein de la vie sociale et politique, des principes de morale chrétiens auxquels la société du moyen âge puisait cette force de cohésion que rien ne saurait remplacer. C'est la grande charité chrétienne du

meunier avec plus de précision. L'ancienne exclamation de Tacite: Quid leges sine moribus? contient en germe toute la solution du problème qui nous intéresse, et elle mérite d'être sérieusement méditée par tous ceux qui veulent étudier ces problèmes ardu.

Il en résulterait que le principe des nationalités contient une grande part de vérité. Si de par notre nature nous sommes destinés à vivre encadrés dans deux organismes sociaux, Etat et Nation, il est d'une importance capitale pour notre vie morale que l'Etat unifié au point de vue national doit donc être envisagé en morale chrétienne comme un idéal dont la réalisation dans la mesure du possible est très utile à la conservation des moeurs et au développement moral des citoyens. Ce qui serait faux, ce serait de le déclarer indispensable, au point qu'à son défaut toute vie morale bien organisée soit considérée comme impossible. Comme tout idéal, il doit être poursuivi avec prudence et avec cette intime conviction que jamais sur cette terre les conceptions idéales de notre esprit, même celles qui ont des appuis très forts dans la réalité, ne peuvent être entièrement traduites en actes. Il pourrait donc être criminel de vouloir réaliser l'idéal de l'Etat national coûte que coûte, et de le faire en bouleversant l'ordre social établi, au grand détriment de la vie morale des citoyens.

C'est donc sous cette réserve qu'il conviendrait d'envisager les deux tendances que nous avons signalées plus haut. Elles paraissent contraires, et de fait leurs luttes remplissent l'histoire de cet antagonisme entre les Etats et les Nations. Toutefois, il est manifeste qu'elles proviennent d'une même source et que c'est l'aspiration à l'Etat national qui est à l'origine de l'une et de l'autre. Il faut donc, dans une certaine mesure, leur donner raison. L'Etat a bien le droit de tendre à une certaine unification nationale de ses citoyens, de même que la Nation a bien le droit de tendre à une certaine autonomie politique, car il n'est pas douteux que l'union intime de ces deux facteurs, Etat et Nation, ne fournisse aux citoyens un appui et un surcroît de forces morales beaucoup plus considérable.

Le seul conseil à donner l'une et l'autre des deux tendances, c'est de ne pas vouloir aller trop vite; de faire jouer en sa faveur les forces naturelles latentes dans la société humaine, de réaliser son programme lentement, avec beaucoup de prudence et avec cette science du possible qui est le secret du succès en politique; enfin de ne pas se laisser séduire par la tentation de brûler les étapes. Quand nous songeons à l'histoire des grandes nations d'Occident, tellement unes, quoique tellement différenciées à l'intérieur, nous nous apercevons que leur processus de cristallisation s'est effectué très lentement. Mais à côté de cette lenteur, qui assimile la formation des nations aux grands processus cosmiques ou biologiques, un autre facteur y a joué un rôle décisif: à savoir, cette haute atmosphère morale dont la joie sociale du moyen âge était imprégnée et qui faisait que "si le droit était fréquemment violé, du moins on ne le niait pas et une norme continuait à être reconnue selon laquelle étaient jugés les peuples eux-mêmes".

Ici encore la Réforme est la source des maux que le nationalisme cause à la société contemporaine. C'est d'elle que date la disparition lente, mais continue, du sein de la vie sociale et politique, des principes de morale chrétiens auxquels la société du moyen âge puisait cette force de cohésion que rien ne saurait remplacer. C'est la grande charité chrétienne du

meunier avec plus de précision. L'ancienne exclamation de Tacite: Quid leges sine moribus? contient en germe toute la solution du problème qui nous intéresse, et elle mérite d'être sérieusement méditée par tous ceux qui veulent étudier ces problèmes ardu.

Il en résulterait que le principe des nationalités contient une grande part de vérité. Si de par notre nature nous sommes destinés à vivre encadrés dans deux organismes sociaux, Etat et Nation, il est d'une importance capitale pour notre vie morale que l'Etat unifié au point de vue national doit donc être envisagé en morale chrétienne comme un idéal dont la réalisation dans la mesure du possible est très utile à la conservation des moeurs et au développement moral des citoyens. Ce qui serait faux, ce serait de le déclarer indispensable, au point qu'à son défaut toute vie morale bien organisée soit considérée comme impossible. Comme tout idéal, il doit être poursuivi avec prudence et avec cette intime conviction que jamais sur cette terre les conceptions idéales de notre esprit, même celles qui ont des appuis très forts dans la réalité, ne peuvent être entièrement traduites en actes. Il pourrait donc être criminel de vouloir réaliser l'idéal de l'Etat national coûte que coûte, et de le faire en bouleversant l'ordre social établi, au grand détriment de la vie morale des citoyens.

C'est donc sous cette réserve qu'il conviendrait d'envisager les deux tendances que nous avons signalées plus haut. Elles paraissent contraires, et de fait leurs luttes remplissent l'histoire de cet antagonisme entre les Etats et les Nations. Toutefois, il est manifeste qu'elles proviennent d'une même source et que c'est l'aspiration à l'Etat national qui est à l'origine de l'une et de l'autre. Il faut donc, dans une certaine mesure, leur donner raison. L'Etat a bien le droit de tendre à une certaine unification nationale de ses citoyens, de même que la Nation a bien le droit de tendre à une certaine autonomie politique, car il n'est pas douteux que l'union intime de ces deux facteurs, Etat et Nation, ne fournisse aux citoyens un appui et un surcroît de forces morales beaucoup plus considérable.

Le seul conseil à donner l'une et l'autre des deux tendances, c'est de ne pas vouloir aller trop vite; de faire jouer en sa faveur les forces naturelles latentes dans la société humaine, de réaliser son programme lentement, avec beaucoup de prudence et avec cette science du possible qui est le secret du succès en politique; enfin de ne pas se laisser séduire par la tentation de brûler les étapes. Quand nous songeons à l'histoire des grandes nations d'Occident, tellement unes, quoique tellement différenciées à l'intérieur, nous nous apercevons que leur processus de cristallisation s'est effectué très lentement. Mais à côté de cette lenteur, qui assimile la formation des nations aux grands processus cosmiques ou biologiques, un autre facteur y a joué un rôle décisif: à savoir, cette haute atmosphère morale dont la joie sociale du moyen âge était imprégnée et qui faisait que "si le droit était fréquemment violé, du moins on ne le niait pas et une norme continuait à être reconnue selon laquelle étaient jugés les peuples eux-mêmes".

Or si dans sa vie personnelle chacun doit déterminer par soi-même les moyens particuliers qui le mènent à la fin universelle, dans la société, afin qu'elle garde son unité d'organisation, cette détermination doit se faire par un organe central, une autorité. Les déterminations uniformes qu'elle imprime aux membres de la société, ce sont les lois civiles, que Saint Thomas appelle "Organa quaedam ad finem civitatis". Voilà le fondement naturel de la société civile de l'Etat, qui est son couronnement. Evidemment, on devra pousser l'analyse encore plus loin et montrer comme quoi le fond de la question se trouve dans la potentialité psychique dans les lois de notre connaissance, et, plus loin encore, dans la composition de la nature humaine, l'union substantielle entre l'âme et le corps.

A quoi tient maintenant la nécessité de la vie en Nation? Question beaucoup plus difficile et rarement abordée jusqu'au point de vue analytique. Voici un essai d'analyse, résultat de longues réflexions à la lumière de la doctrine thomiste: La nécessité de cet appui spécial que l'organisme national donne à chaque individu humain se rattache à un élément plus subjectif de la potentialité naturelle de l'homme, à son indétermination quant au mode d'accomplir telle ou telle action. Il est évident que les mêmes actions peuvent être accomplies de diverses manières qui conviennent plus ou moins à la nature de l'agent. L'homme peut recevoir du dehors ou de son propre fonds des impulsions à tel acte, mais cet acte il le peut remplir de plusieurs façons, avec plus ou moins de perfection, de facilité d'habileté et de promptitude. Nous touchons ici à la question des habitudes tellement importante en morale.

L'homme ne possède pas dans sa nature de ces dispositions parfaitement déterminées pour guider son activité morale à chaque instant de sa vie. Cette facilité et précision que l'instinct donne dans la vie sensitive, l'homme doit l'acquérir par sa vie morale au prix d'un lent travail d'éducation. Il en résultera un ensemble de dispositions qui lui feront accomplir les mêmes actions avec une habileté toujours plus grande. Les termes comme habitude, vertus, moeurs, coutumes, usages, se rapportent tous à ce phénomène d'auto-détermination, stabilisé dans les facultés psychiques individuelles par cette action réflexe que chaque acte exerce sur sa puissance-mère et sur toute l'organisation psychique. C'est, croyons-nous, à cet élément de la potentialité naturelle de l'homme que se rattache la nécessité de la vie en Nation. On pourrait donc dire, en employant les expressions de Saint Thomas: Sicut leges sunt organa quaedam ad finem civitatis, ita mores sunt organa quaedam ad finem nationis. S'il en est ainsi, l'importance primordiale de l'élément national pour la vie morale ne saurait échapper à personne: il devient par là facteur principal d'éducation dans l'ordre naturel et l'on sait bien quelle immense valeur possède à l'égard de l'éducation surnaturelle une base naturelle bien organisée.

Si maintenant nous comparons les résultats de notre double analyse, nous devons conclure à la nécessité d'attribuer à l'élément national dans la vie et le développement moral du genre humain une part beaucoup plus grande que celle que bon nombre de moralistes catholiques sont disposés à lui assigner. La priorité au point de vue moral ne pourra plus être attribuée à l'Etat, au moins dans de très sérieuses restrictions. Qui sait s'il ne faudra pas aller jusqu'à conclure que la priorité en soi revient à la Nation, l'Etat ne cessant jamais de garder à certains points de vue une vraie supériorité, qu'il s'agira de dé-

terminer avec plus de précision. L'ancienne exclamation de Tacite: Quid leges sine moribus? contient en germe toute la solution du problème qui nous intéresse, et elle mérite d'être sérieusement méditée par tous ceux qui veulent étudier ces problèmes ardu.

Il en résulterait que le principe des nationalités contient une grande part de vérité. Si de par notre nature nous sommes destinés à vivre encadrés dans deux organismes sociaux, Etat et Nation, il est d'une importance capitale pour notre vie morale que l'Etat unifié au point de vue national doit donc être envisagé en morale chrétienne comme un idéal dont la réalisation dans la mesure du possible est très utile à la conservation des moeurs et au développement moral des citoyens. Ce qui serait faux, ce serait de le déclarer indispensable, au point qu'à son défaut toute vie morale bien organisée soit considérée comme impossible. Comme tout idéal, il doit être poursuivi avec prudence et avec cette intime conviction que jamais sur cette terre les conceptions idéales de notre esprit, même celles qui ont des appuis très forts dans la réalité, ne peuvent être entièrement traduites en actes. Il pourrait donc être criminel de vouloir réaliser l'idéal de l'Etat national coûte que coûte, et de le faire en bouleversant l'ordre social établi, au grand détriment de la vie morale des citoyens.

C'est donc sous cette réserve qu'il conviendrait d'envisager les deux tendances que nous avons signalées plus haut. Elles paraissent contraires, et de fait leurs luttes remplissent l'histoire de cet antagonisme entre les Etats et les Nations. Toutefois, il est manifeste qu'elles proviennent d'une même source et que c'est l'aspiration à l'Etat national qui est à l'origine de l'une et de l'autre. Il faut donc, dans une certaine mesure, leur donner raison. L'Etat a bien le droit de tendre à une certaine unification nationale de ses citoyens, de même que la Nation a bien le droit de tendre à une certaine autonomie politique, car il n'est pas douteux que l'union intime de ces deux facteurs, Etat et Nation, ne fournisse aux citoyens un appui et un surcroît de forces morales beaucoup plus considérable.

Le seul conseil à donner l'une et l'autre des deux tendances, c'est de ne pas vouloir aller trop vite; de faire jouer en sa faveur les forces naturelles latentes dans la société humaine, de réaliser son programme lentement, avec beaucoup de prudence et avec cette science du possible qui est le secret du succès en politique; enfin de ne pas se laisser séduire par la tentation de brûler les étapes. Quand nous songeons à l'histoire des grandes nations d'Occident, tellement unes, quoique tellement différenciées à l'intérieur, nous nous apercevons que leur processus de cristallisation s'est effectué très lentement. Mais à côté de cette lenteur, qui assimile la formation des nations aux grands processus cosmiques ou biologiques, un autre facteur y a joué un rôle décisif: à savoir, cette haute atmosphère morale dont la joie sociale du moyen âge était imprégnée et qui faisait que "si le droit était fréquemment violé, du moins on ne le niait pas et une norme continuait à être reconnue selon laquelle étaient jugés les peuples eux-mêmes".

Ici encore la Réforme est la source des maux que le nationalisme cause à la société contemporaine. C'est d'elle que date la disparition lente, mais continue, du sein de la vie sociale et politique, des principes de morale chrétiens auxquels la société du moyen âge puisait cette force de cohésion que rien ne saurait remplacer. C'est la grande charité chrétienne du

meunier avec plus de précision. L'ancienne exclamation de Tacite: Quid leges sine moribus? contient en germe toute la solution du problème qui nous intéresse, et elle mérite d'être sérieusement méditée par tous ceux qui veulent étudier ces problèmes ardu.

Il en résulterait que le principe des nationalités contient une grande part de vérité. Si de par notre nature nous sommes destinés à vivre encadrés dans deux organismes sociaux, Etat et Nation, il est d'une importance capitale pour notre vie morale que l'Etat unifié au point de vue national doit donc être envisagé en morale chrétienne comme un idéal dont la réalisation dans la mesure du possible est très utile à la conservation des moeurs et au développement moral des citoyens. Ce qui serait faux, ce serait de le déclarer indispensable, au point qu'à son défaut toute vie morale bien organisée soit considérée comme impossible. Comme tout idéal, il doit être poursuivi avec prudence et avec cette intime conviction que jamais sur cette terre les conceptions idéales de notre esprit, même celles qui ont des appuis très forts dans la réalité, ne peuvent être entièrement traduites en actes. Il pourrait donc être criminel de vouloir réaliser l'idéal de l'Etat national coûte que coûte, et de le faire en bouleversant l'ordre social établi, au grand détriment de la vie morale des citoyens.

C'est donc sous cette réserve qu'il conviendrait d'envisager les deux tendances que nous avons signalées plus haut. Elles paraissent contraires, et de fait leurs luttes remplissent l'histoire de cet antagonisme entre les Etats et les Nations. Toutefois, il est manifeste qu'elles proviennent d'une même source et que c'est l'aspiration à l'Etat national qui est à l'origine de l'une et de l'autre. Il faut donc, dans une certaine mesure, leur donner raison. L'Etat a bien le droit de tendre à une certaine unification nationale de ses citoyens, de même que la Nation a bien le droit de tendre à une certaine autonomie politique, car il n'est pas douteux que l'union intime de ces deux facteurs, Etat et Nation, ne fournisse aux citoyens un appui et un surcroît de forces morales beaucoup plus considérable.

## POINTES DE FEU

L'événement le plus formidable de la semaine n'est pas d'ordre militaire; c'est la déclaration des buts de paix du Pape et des chefs catholiques et protestants anglais.

Ces buts ne concordent pas avec les buts de guerre des dictateurs; ils en sont même la négation complète mais ce sont ceux qui triompheront en définitive car ils sont appuyés sur une force morale supérieure à celle des engins de guerre les plus puissants, la justice.

L'armée française du nord de l'Afrique laisse passer une belle occasion de collaboration avec les seuls vrais amis de la France pour chasser les Italiens de cette région.

Les Italiens seront chassés quand même par l'armée anglaise mais la France ne pourra pas réclamer sa part d'influence.

Dans un des moments les plus tragiques de son histoire, la France se voit encore privée de chefs capables de comprendre ses véritables intérêts.

Les fanfaronnades des fascistes envers les Etats-Unis font sourire. Qui peuvent-ils vraiment effrayer là?

Et quand, d'un ton méprisant, ils traitent la France de "nation vaincue", leurs déclarations vides n'ont d'autre effet que d'augmenter le mépris que les Américains éprouvent envers eux.

Un grand journal de Berlin se réjouissait l'autre jour de la "loyauté" de Pétain envers l'Allemagne.

Cette fois, ce n'est pas moi qui le dit.

On annonçait à la radio, la veille de Noël, la disparition sur la rue de l'Evêché, d'un cheval blanc, attelé à un traineau rouge. Encore une pauvre bête, sans doute, qui s'est saoullée à l'occasion des Fêtes.

Grazianni est un as de l'explication. C'est une distinction qui en vaut bien une autre pour un chef fasciste en ce moment.

La grosse voix de Churchill est comme la voix des canons anglais; elle porte loin.

Pétain ne prendra aucune initiative militaire contre qui que ce soit, à moins que "les droits de la France ne soient menacés".

Evidemment, il n'y a que les Anglais qui menacent la France en ce moment, puisque les Allemands ne sont en France qu'à titre de pacifiques touristes, occupés à admirer les richesses artistiques de la France. Et surtout, ils ne touchent à rien.

J. B. C.

## Le plus grand allié de la Grande-Bretagne



Courtoisie du Chicago Tribune.

# Notes monographiques sur Pabos

(par le R. P. Pacifique)

Collaboration particulière

Qui se doute aujourd'hui que la paroisse de Pabos en Gaspésie a été autrefois plusieurs années le centre de l'administration ecclésiastique et même civile, non seulement de la Gaspésie, mais d'une bonne partie du Québec oriental et du futur Nouveau-Brunswick? Voici la preuve qu'il en a été réellement ainsi.

D'abord le nom de cette localité était connu des pêcheurs, qui la fréquentaient dès avant la visite de Jacques Cartier à Port-Daniel. Le savant Dr W. F. Ganong cite une carte de 1508, attribuée à Jean Denis, sur laquelle se trouve ce nom avec celui du Cap d'Espoir et plusieurs autres (Cartography, p. 409). Il est vrai que Nicholas Denys en 1672 et le P. Jumeau en 1685 ne la mentionnent pas: ils mettent Rivière au Mont et R. à Duval; mais le nom de Pabos devient peu après dans la première concession de la seigneurie à François Chabot le 7 juin 1689, puis à René Hubert le 4 novembre 1696; enfin Thomas Lefebvre de Bellefeuille, breton établi au pays vers 1700, reçut le 7 mai 1703 "une seigneurie en Acadie", qui ne peut être que celle de Pabos; car le 28 mars 1742 un armateur français logea des plaintes contre les sieurs de Bellefeuille, père et fils, qui prétendaient avoir des privilèges au port de Pabos (Archives Can. 1904-K-297). De fait ils y avaient établi des pêcheries très étendues et faisaient un commerce considérable. Ils jouissaient en même temps d'une autorité, qu'ils firent valoir, notamment le 21 avril 1741, en réclamant une robe de drap rouge, et accablés de galons dorés, qui avait été accordée par le roi à un chef sauvage de la région, et que des particuliers avaient, sans autorisation, envoyée en France (Ibid., p. 290).

Le père dut mourir peu après 1742, laissant sa seigneurie en héritage à son fils François, né le 4 mars 1708. Le 2 juillet 1747 trois bateaux anglais firent leur apparition dans la Baie des Chaleurs, se dirigèrent vers Pabos; mais ils furent arrêtés près de la Grande Rivière, poste de pêche voisin, par un M. Barré et 20 à 30 autres pêcheurs. En se retirant les visiteurs leur crièrent qu'ils reviendraient le lendemain, ce qu'ils ne firent pas (Mss de Québec, III p. 350). On sait que les Anglais étaient encore maîtres de Louisbourg, au Cap Breton, depuis 1745. M. de Bellefeuille y fut envoyé avec des prisonniers anglais, qu'il devait échanger pour des français qu'on y retenait encore. M. de Beauharnois en informait M. Shirley à Boston, en lui rendant ce témoignage que c'est un homme sage, à qui il a donné sa confiance; il constate avec plaisir qu'il s'est aussi attiré l'estime du gouverneur anglais à Louisbourg (Ibid. 395).

M. François de Bellefeuille était non seulement seigneur de Pabos, mais également commandant pour le roi en Gaspésie et même sub-délégué de l'intendant (Hocquart). A ce titre il s'occupait des Actes civils et même religieux, remplaçant le missionnaire absent, ou en tenant la place, quand il n'y en avait pas d'attitré, pour les baptêmes, mariages et sépultures, que le prêtre bénissait ou régularisait à son passage ou à son retour. Ce seigneur épousa le 15 mars 1749, aux Trois-Rivières, Marie-Joseph Hertel de Cournoyer, fille de Michel Hertel, qui lui donna un grand nombre d'enfants. Le second, Antoinette, naquit à Pabos même le 13 août 1755 et fut baptisé par le P. Alexis Duburon, récollet, qui en fut missionnaire après son confrère, le P. Simple Bocquet. Le premier prêtre, dont la présence est signalée expressément à Pabos, est le P. Gélase de Lestage, éga-

lement récollet, le 10 juin 1745. Il était missionnaire des Sauvages de Ristigouche depuis le 24 juin 1728; il recevait en cette qualité, une allocation de 400 livres par année (Arch. Can. 1904-K-107). Il y avait à Ristigouche en 1745 soixante familles micmaques (Stanburton, Hist. II 82). M. François de Bellefeuille arriva à Pabos le 9 juin de cette année, venant de Niganiche, du Cap Breton. Il annonça que tout y était brûlé, que Ste-Anne, l'Indienne et la grande batterie de Louisbourg avaient été abandonnées aux Anglais. Il se rendit à Québec le 19 juin, avec une lettre du P. Gélase, écrite le 10, pour y porter ces tristes nouvelles, avec les premières du siège et du blocus de Louisbourg, lequel était déjà tombé, mais on ne le savait pas encore. Le P. Gélase se rendit plus tard à Montréal où il mourut le 8 novembre 1757.

Son confrère, le P. Simple Bocquet, avait dès 1751 pris solennellement charge de Pabos et de toute la région. Il ouvrit un registre paroissial de 18 feuillets, qui a été annexé à la première partie de celui de Beaubasin, déposés ensemble au Département des Archives Fédérales sous le no M. 481. Le titre qu'on lit à la p. 102 semble un peu prétentieux, mais cela dépendait de la teneur, de ses lettres de facultés et de l'absence complète d'autres prêtres à ce moment du grand Dérangement acadien. Il vaut la peine de transcrire ici cette pièce inégale. Nous y constatons l'importance extraordinaire, autant qu'éphémère, de ce poste, tant au point de vue civil qu'ecclésiastique.

1. *Titre.* Registre des baptêmes, mariages et sépultures des églises paroissiales de la Ste-Famille de Pabok, de la baie des Chaleurs, de la Grande Rivière et autres lieux habités de la Gaspésie, depuis Echedaïk (Shédia) jusqu'à Kamouraska, commencé le 21 novembre 1751, contenant 18 feuillets.

2. *Remarque.* Il le commence même un peu avant cette date, le 27 août, quand il supplée les cérémonies du baptême à un enfant baptisé par Monsieur Lefebvre de Bellefeuille, Seigneur du dit Pabos et seul délégué par M. l'Intendant au défaut de missionnaire. Peut-être n'avait-il pas encore reçu ses lettres de pouvoirs, qui sont datées du 22 octobre suivant. Avant d'en donner le texte qu'il a transcrit au commencement de ce fascicule, à la même p. 102 du volume, remarquons que le titulaire de l'église, la Sainte-Famille, c'était le même que celui de Nipissiquit (Bathurst Ouest), mais ici on a l'excellente idée de ne pas le changer pour un saint quelconque; ensuite l'orthographe du mot Pabok, répétée ci-après dans un acte du 13 juillet 1753, dont la terminaison est évidemment micmaque; on la trouve quelquefois, en français, sous la forme Paboc, mais bien rarement; on trouve même Pasbeau, ce qui jure on ne peut plus, au point de vue historique et topographique; ordinairement c'est Pabo ou Pabos, orthographe qui a prévalu.

3. *Copie des pouvoirs* donnée par l'illustrissime et révérendissime évêque de Québec au père Simple Bocquet, prêtre missionnaire récollet, pour les lieux ci-dessus énoncés.

"Nous Henri-Marie de Pontbriand par la mission divine et la grâce du St-Siège, évêque de Québec, suffragant immédiat de l'Eglise Métropolitaine de Tours, conseiller du roi en tous ses conseils, etc., donnons par ces présentes au Révérend Père Simple Bocquet, récollet, pouvoir de réhabiliter les mariages, donner les dispenses selon et de la manière que nous les pouvons donner nous-même, de

commuer les vœux, de reconcilier à l'Eglise les hérétiques, de bénir des ornements et de faire toutes autres bénédictions et fonctions même de juridiction, qui ne requièrent pas l'ordre épiscopal, d'absoudre des cas réservés même du St-Siège, selon que nous en avons nous-même la puissance. Pourra le dit Père Simple indiquer le temps où commencera le jubilé, déterminer les lieux et le nombre des stations, planter des croix où bon lui semblera et du nombre qu'il jugera à propos, et y faire s'il veut les stations. Il pourra en un mot sur cet article faire ce que nous pouvons nous-même. Lesquels pouvoir mentionnés et exprimés cy-dessus le Rév. P. Simple Récol. pourra exercer pendant un an seulement à l'égard des peuples qui se trouvent à Pabos, la Grande Rivière, Gaspé, et dans tous les lieux qui sont habités depuis Echedaïk inclusivement jusqu'à Kamouraska exclusivement.

Donné à notre palais de Québec ce 22 octobre 1751, sous notre seing et la signature de notre secrétaire. H. M. évêque de Québec (et plus bas) par Mgr Briand avec pouvoir".

La présente commission a été prorogée ad beneplacitum en octobre 1752.

Vu et collectionné. Lefebvre de Bellefeuille, Seigneur du dit Pabos. On dirait aujourd'hui qu'il était notaire, registraire, etc.

4. Telle était alors l'immense mission ou ensemble de petits postes, dont Pabos a été le centre pendant quelques années, non seulement de ce district ou comté mais de toute la partie orientale du diocèse de Québec, y compris le nord du Nouveau Brunswick, qui faisait encore partie de la province civile de la Nouvelle-Ecosse. Les limites en étaient expressément définies: "depuis Shédia inclusivement jusqu'à Kamouraska exclusivement", donc Rimouski et la Rivière-Loup inclusivement. Il y avait bien encore le pauvre abbé Manach à Miramichi, au nord de Shédia, mais il ne s'occupait guère que des Sauvages, jusqu'à son exil en Angleterre le 11 avril 1761.

5. Le premier acte du R. P. Simple, mentionné dans le registre M. 481 est celui que nous venons de citer au 27 août 1751. Ensuite le 15 janvier 1752 le père célèbre une sépulture et signe comme missionnaire et curé de la Grande Rivière; puis le 9 avril, il fait un baptême et signe: Missionnaire curé. Mais le 31 août il y a un mariage en son absence, contracté devant le Seigneur et Marie-Joseph Cournoyer son épouse (p. 109). De ces mariages il s'en contractait de même ailleurs, devant les Juges de Paix. Ainsi à Bonaventure même, il est fait mention d'un contrat jusqu'au 20 mai 1795 devant Michel Lepage, en cette qualité, quoiqu'il eût alors à Carquet un missionnaire, Antoine Girouard, chargé de toute la Baie des Chaleurs. Le 13 juillet 1753 le P. Simple signe son dernier acte comme curé de la Sainte-Famille de Pabok (sic). Deux mois après, le 10 septembre, nous lisons le premier de son successeur, le P. Alexis Duburon, "prêtre récollet, missionnaire dans la baie des Chaleurs et faisant les fonctions curiales dans toute la côte de Gaspé, en vertu des pouvoirs à nous accordés par notre illustre et révérendissime évêque de Québec (p. 119). Dans un autre acte du 3 mai 1754 il signe comme missionnaire de Ristigouche, dans la baie des Chaleurs et de toute la côte de Gaspé (p. 120). Son dernier acte est du 23 janvier 1757. Ce fut aussi la fin de la grande aventure passagère de l'Eglise de Pabos.

### III

L'année suivante (1758) fut témoin du grand bouleversement de la Gaspésie, Wolfe s'étant emparé de Gaspé le 4 septembre de cette année. Le 13 le capitaine Irving entreprit la destruction de pasbeau (sic), Grande Rivière et de autres postes de l'ouest. Mais ses soldats se comportèrent si mal, brûlant tout sans pitié, qu'il sentit le besoin d'en exprimer son regret à M. de Bellefeuille, l'invitant à venir le trouver (à Percé). Mais le Seigneur, après avoir perdu tout ce qu'il avait, s'était échappé à grand-peine pour se rendre à Québec (V. Journal de Knox 1778). On lit dans un rapport de 1760 que les pêcheurs normands de Gaspé, Pabos, Pazbediat (sic) et Grand Rivière (sic) ont eu beaucoup de misère cet été. Le Seigneur lui-même au siège de Québec perdit tout ce qui lui restait et se retira aux T-Rivières ou son beau-père lui accorda en 1771 son fief de Cournoyer. Ensuite il réussit à vendre sa seigneurie de Pabos, pour la somme de 1800 livres, à M. Frédéric Haldmand, 4ème gouverneur anglais du Canada (1778-84). Celui-ci envoya J. Sherwood en exploration dans la région de la Baie des Chaleurs, en vue de l'établissement de colonies anglaises. Dans son rapport du 23 août 1783 (Arch. Can. 1891, p. 21) Sherwood dit de Pabos que ce lieu est charmant, quand on est dans le bassin ou havre. L'entrée en est étroite et un peu difficile pour de gros navires, parce qu'il y a une roche au milieu. Les terres qui entourent le bassin, excepté sur la côte sud, sont très plates, l'espace d'une lieue, jusqu'aux montagnes. Sa seigneurie fut reprise par le gouvernement en 1836 et divisée en lots de colonisation.

Pabos n'eut plus de missionnaires attitrés. Les autres prêtres y firent quelques rares visites. La première qui soit expressément constatée est celle de M. Antoine Girouard de Carquet, le 3 juillet 1785 (Reg. M. 72, p. 88). Dans les registres de Bonaventure, il n'est même pas nommé, probablement parce qu'il faisait partie de la Grande-Rivière. Dans le I Rivière en parle en général de missionnaires de la Baie des Chaleurs; dans le II on mentionne les actes de Bona-

# Chantons tous son avènement

Il nous est resté quelques vieux Noëls qu'on chante encore à l'église, pendant la Messe de Minuit, et que tout le monde se prend à fredonner le refrain et le premier couplet. Mais les autres, tant d'autres, si jolis, on ne les connaît plus, on n'oserait plus les chanter devant le tabernacle. Le jansénisme a passé par là; soyons dignes, mes frères, soyons graves; l'essence du christianisme, c'est d'être morose, enroué, enchifrené. On y gagne en dévotion; on y perd en spontanéité et en joliesse. C'est pourquoi ceux qu'une piété ensemble catholique et filiale porte à révéler la prière de leurs ancêtres doivent, même hors des murs de l'église, conserver, ne fût-ce que pour leur joie propre, le trésor des vieux Noëls français.

Car nulle ténie n'a parlé de plus pres que Noël au cœur français, qui prête à l'image du Pantocrator l'ultra-géant de puissance, ou à celle du Crucifié, la vision du petit enfant, tremblant de froid dans sa pauvre crèche, sous l'oeil de sa mère extasiée et des bergers ravis.

Dans beaucoup de vieux Noëls, où l'on sent une influence féminine et maternelle, l'amour du Christ nouveau-né s'épanche en un balbutiement de diminutifs:

*Je me suis levée par un matinet, Que l'aube vêtait son blanc mantelet J'ai pris ma petite jaquette et mon haut bonnet Et mon court manteau de gris violet.*

Admirons l'insistance de cette coquette féminine qui jamais ne perd ses droits.

*Nous allâmes voir le petit Douillet Que sa mère couche en un drapelet.*

Ainsi de suite, pas un couplet qui ne porte son diminutif mignard, sa caresse verbale. Ecoutez encore celui-ci, où les rimes jouent bien joliment, comme l'alternance d'un flageolet et d'un tambourin.

*Nous étions trois bergerettes Assis à bord d'un ruisseau En gardant nos brebiettes Nolet! Nan! Nan! Qui passaient dans ce préau... Ah! la charmante merveille! Ah! l'agréable Enfanteau! Sa joue était plus vermeille Qu'une rose au renouveau...*

Souvent, pour plus de vivacité, la chanson revêt la forme d'un dialogue. Bergers, bergères, bourgeois et mages s'interpellent et se pressent d'adorer l'Enfant-Dieu. Une jeune fille arrête un pâtre:

*Où t'en vas-tu donc si vite, Pierrot, sans chapeau? Le pâtre lui répond qu'il se hâte vers la crèche et l'invite à le suivre: Quitte ton troupeau, Nanette.*

Pourtant, certains de ces personnages ainsi mis en scène ont des scrupules. Ils ne veulent arriver à l'étable que parés et pomponnés. Ce n'est pas tous les jours qu'un Dieu vient sur terre, et cet événement veut qu'on lui fasse honneur. Ainsi pour le berger d'un Noël beauceron:

*"Boutons nos habits les plus beaux", dit-il. Et il ajoute que ce ne serait pas bien de sa part Si j'allions en saligaud Visiter notre Maître.*

Arrivé au but que marquait l'étable, chacun offre simplement son humble don. Qui une brebis, qui, un fléau, qui même, comme le dit un drôle de Noël, bégayant et peut-être un peu aviné:

coutumière. Ils comparent la conduite des bêtes à celle des gens.

*Mais le plus beau de l'histoire, Ce fut qu'on passa la nuit Jusque par delà minuit. Sans manger, même sans boire, Vêtu de soie et de moire. Que d'ânes, de boeufs, je sais, Qui n'en auraient pas tant fait.*

Quand ils quittent l'étable, ils conservent un peu de cet émerveillement qui emplit le Noël d'Aoste dont la phrase musicale est pure et joyeuse comme une étoile filante. Peut-être ne sommes-nous plus assez simples pour mériter la joie de cet émerveillement. Du moins, sachons l'admirer chez ceux qui nous légèrent leur prière et leur poésie.

Joseph FOLLIET.

## MONT-JOLI

- Ecole Ménagère Régionale
- Honneur au Mérite.
- Décembre.
- Cours régulier
- 1ère Mlle Marielle Michaud, Saint-Epiphanie.
- 2e Mlle Jacqueline Vignault, Sept-Isles.
- 3e Mlle Yolande Albert, Saint-Fabien.
- Cours familial
- 1ère: Mlle Alice Picard, Sainte-Rose du Dégétil.
- 2e: Mlle Evangéline Soucy, Saint-Jean l'Évangéliste.
- 3e: Mlle Marguerite Alary, Amqui.
- Simplement donné de haut lieu, les Religieuses du Saint-Rosaire du Mont-Joli n'envoient pas de cartes de souhaits pour le Nouvel An.
- Mais elles offrent aux autorités religieuses, civiles et municipales, aux Maisons d'Éducation, à leurs bienfaiteurs, aux parents de leurs élèves et à tous leurs amis leurs meilleurs vœux pour une bonne, heureuse et sainte année.

## MATANÉ

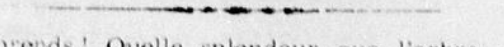
- A Matané, la Croix-Rouge est en pleine activité depuis un an.
- Les dames qui s'en occupent n'ont jamais fait grand bruit mais, par contre, elles ont fourni une somme d'ouvrage qui figure avantageusement avec celle des autres Cercles.
- On a cousu 2319 verges de matériel et on a confectionné en plus:
- 36 robes de chirurgiens
- 260 robes d'hôpital
- 60 pyjamas
- 20 layettes pour les enfants victimes des bombardements, comprenant: manteaux, bonnets, complets de laine, couches et robes de nuit.
- Nombreux sont les mères de grandes familles et les jeunes filles qui ont consacré à cette tâche leur temps et leurs loisirs, même durant les chaleurs de l'été.
- On a aussi tricoté 390 livres de laine. L'une de nos bonnes mères canadiennes-françaises, qui a trois fils dans la Marine active, en a 32 livres à son crédit depuis juin seulement.
- En passant, je crois que nous pouvons revendiquer l'honneur d'avoir dans notre Cercle une des plus vieilles tricoteuses de la Province, une dame de 88 ans qui nous a fourni: 12 chandails, 18 paires de bas.
- Et aussi deux jeunes qui promettent: une enfant de 8 ans et une autre de 9.
- Toutes ces actives ouvrières ne travaillent pas pour la gloire, mais tout de même, elles méritent des félicitations, car, à elles seules, elles forment un front de résistance qui aide au soulagement de la direction ligne.
- Le Bureau de Direction offre à toutes ses sincères remerciements et compte encore sur la bonne entente qui a toujours existé, et sur le dévouement de chacune pour continuer l'oeuvre si méritante de la Croix Rouge.

## ST-VALERIE

- L'ARBRE DE NOEL A L'ECOLE no 3
- Dans notre modeste petite école, la fête de Noël n'a pas passé inaperçue.
- L'après-midi du 25 décembre fut une belle fête à l'école No 3 de Saint-Valérien.
- Voici ce qui s'est passé, vers une heure tous les parents et les amis se rendaient en foule à l'invitation de notre dévouée institutrice, Mademoiselle Berthe Hudon.
- Lorsque tous les dignitaires furent arrivés, le plus jeune élève de la classe souhaita la bienvenue et le Joueur Noël à tous les visiteurs; puis vient le chant spécial de l'Arbre de Noël, voulez-vous je vais vous citer seulement un refrain:
- "Joli sapin
- Dis-nous quelle main
- Délicate et mystérieuse
- T'a décoré
- Et si bien paré
- De ces étrennes merveilleuses".
- Je serais tenté de tout écrire mais ce serait trop long. Et la fête continue, récitation, pièces, dialogues, chants, musique etc, tout exécuté par les élèves tous joyeux de prendre une part très active à la fête de Noël.
- Avant le dépouillement de l'Arbre de Noël un personnage de marque nous adressa la parole et dit: "Petits enfants vous aimez les arbres de Noël, sans doute parce qu'ils vous annoncent le temps des Fêtes, ou le temps des étrennes. Comme je vous com-

# EMPECHER BIEN DES RHUMES

De se déclarer dès le début  
Médicament à 3 fins efficace  
Au moindre refroidissement, éternement ou irritation du nez, mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Son action stimulante aide les défenses naturelles contre le rhume... Rappelez-vous ceci: si vous souffrez d'un rhume de cerveau, ou qu'une congestion passagère vous "bouche" le nez et vous empêche de dormir, le Va-tro-nol à 3 fins vous sera d'une aide précieuse, car (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) soulage l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. Jouissez du soulagement qu'il apporte.



Prends! Quelle splendeur que l'Arbre de Noël, tout illuminé, garni de boules transparentes, rouges, vertes, jaunes, bleues, et chargé de dentelles d'argent, de jouets magiques et de bonbons! Derrière l'Arbre enchanté vous croyez apercevoir le Père Noël qui, avec sa longue barbe blanche et son costume flamboyant, nous apporte de nombreux cadeaux, et vous offrez lui-même par la main de votre institutrice, ces présents merveilleux.

Et c'est donc le temps du dépouillement de l'Arbre de Noël, à tour de rôle nous allons chercher, bonbons, jouets, souvenirs, quelle joie se dépeint sur toutes nos figures, il y a des présents pour tous les élèves sans oublier monsieur le Commissaire et tous les parents.

Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à notre dévouée institutrice Mlle Hudon, pour toutes ces gâteries que nous font tant plaisir. Je me fais l'interprète auprès de mes compagnons et compagnes pour la remercier très sincèrement, mais elle aussi, a son cadeau de la part de Monsieur le Commissaire qui ne reste pas insensible à son dévouement.

Après nous être amusés joyeusement nous nous souhaitons joyeux vacances et terminons cet après-midi par le chant national "O Canada".

Richard Saint-Pierre, 13 ans, 6e année, élève de Berthe Hudon, institutrice, Ecole No 3 St-Valérien.

## SAYABEC

*Souhaits du correspondant*

A l'occasion de Noël et du Nouvel An, le correspondant de Sayabec souhaite au Directeur et au personnel de ce journal ainsi qu'à tous ses lecteurs un Joyeux Noël et que le Nouvel An ne leur apporte que des heures de Bonheur, de Joie et de Paix.

*En vacances*

Les étudiants et étudiantes des diverses maisons d'enseignement en visite dans leurs familles à l'occasion de Noël et du Jour de l'An.

*Va et vient.*

Le soldat Georges Gallant en visite dans sa famille, il est dans l'armée A.S.F. R.C.F. ingénieur du dépôt no 2 Toronto.

M. et Mme Robert Richard, Mme Gratien Richard de Ste-Florence en visite chez M. Joseph Otis.

## SAINTE-LUCE

*Baptême.*— Le 21 a été baptisé Jean-Noël enfant de M. et Mme Omer Parent, Parrain et marraine: M. et Mme Octave Dionne. Porteuse: Mlle Albertine Bouchard.

*Mariages.*—Le 26 M. Auguste Vignola unissait sa destinée à Mlle Estelle Demers fille de M. J. Demers de St-Donat.

M. Alphonse Vignola conduisait à l'autel Mlle Jeanne Dubé fille de M. et Mme Aug. Dubé.

*Décès.*—Nous apprenons avec un vif regret le décès de Mlle Omélie Jovin survenu le 23 à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski après quelques semaines de maladie.

Le corps de Mlle Jovin a été transporté à sa résidence où il est exposé en chapelle ardente.

Les funérailles ont eu lieu le 26 à 9 heures.

Nos condoléances à Mme A. Desrosiers de Montréal et à son fils M. A. Desrosiers, R.C.N. A.R.

## Saint-Octave de Métis

*Va et vient.*—Mme Albert Pelletier, de Rivière Blanche, visite actuellement ses parents M. et Mme Pierre Plourde.

M. Alphonse Levesque, maire est allé à Matane mercredi où il a assisté à une séance du Conseil de Comté.

M. Napoléon Banville est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

M. et Mme Georges Rioux de Mont-Joli, ont passé le dimanche chez leur fille Mlle Albert Plante.

M. Roland Gendron, est de retour d'un court voyage à Québec.

M. Antonio Ouellet des Grosses Roches, passe une quinzaine chez son père M. Joseph Ouellet.

*Baptêmes.*

A été baptisée Marie-Thérèse-Georgette, enfant de M. et Mme Georges Bouchard, Parrain et marraine: M. et Mme Xavier Beaulieu, grand-père. Porteuse: Mlle Adrienne Dubé.

—Joseph-Noël-Fernand, enfant de M. et Mme Alexis Levesque, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Carrier oncle et tante de l'enfant.

—M. Albert Morin et Léopold Fortin, sont revenus de Franklin, côté-nord. Ils ont fait le trajet par avion.

**POUR VOS IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES ADRESSEZ-VOUS**

**L'Imprimerie Générale de Rimouski, Ltée**

Maison fondée en 1899.

LA PLUS GRANDE IMPRIMERIE A RIMOUSKI et LA MIEUX OUTILLÉE.

Possède machine à régler, peut exécuter n'importe quel ouvrage, tels que:

**RELIEURS A FEUILLETS MOBILES, LIVRES, DE COMPTABILITE, DE COMMANDES, etc.**

**LITRES de FAIRE-PART, EN-TÊTES de LETTRES, CIRCULAIRES, AFFICHES, CARTES DE VISITE, etc., etc.**

**VENEZ NOUS CONFIER VOS COMMANDES EN TOUTE CONFIANCE.**

**Imprimerie Générale de Rimouski**

LIMITÉE

222 Rue St-Germain-Est

C. P. 538 RIMOUSKI, P. Q. Tél. 31.

# POUR LA FERME ET LE FOYER

## Tous les animaux ont besoin d'iode

L'alimentation parfaite des animaux et des plantes exige la présence, dans leur nourriture, de certains éléments essentiels à la santé et au développement normal. Même quand il n'en faut qu'une quantité infime, ces éléments sont néanmoins indispensables. Tel est le cas de l'iode. L'iode que contient le corps d'un homme adulte pèse moins qu'une goutte d'eau et pourtant, sans la présence de cet iode, la vie serait impossible. C'est surtout par l'eau et la nourriture que les bêtes absorbent la quantité minime d'iode dont elles ont besoin. Il arrive cependant que l'absorption soit insuffisante et l'on voit presque aussi-

tôt apparaître les symptômes de cette carence. L'iode est concentré dans la glande thyroïde qui régit presque tout le travail chimique de l'organisme. Quand il lui manque d'iode, les veaux et les moutons souffrent du goitre, la volaille contracte un mal aux articulations, les porcelets naissent sans poil, etc. L'iode favorise la croissance, active la sécrétion et la ponte et rend les oeufs plus fertiles. Il améliore en outre la qualité de la laine, du poil et de la fourrure. L'iode est nécessaire dans les suppléments minéraux alimentaires qui protègent les animaux de ferme contre les maladies qu'entraîne l'insuffisance de certains éléments.

Troisièmement, à contribuer, selon ses moyens, au succès des mouvements entrepris par la Ligue, pour le maintien ou le rétablissement des moeurs chrétiennes, dans la vie individuelle, familiale et sociale.

Ces obligations nous les remplissons fidèlement si nous savons être de véritables membres de la Ligue Catholique féminine.

Signé: Madame Albert Voyer, présidente.

Mademoiselle Berthe Hudon, secrétaire.

Et à la suite de ces compte-rendu dans le même journal nous voyons une liste de 150 noms de dames désireuses de vivre réellement leur vie chrétienne et de faire du bien autour d'elles.

Il n'y a pourtant pas seulement les dames qui ont leur ligue catholique: A la suite d'une retraite de huit jours prêchée avec grand succès par le Révérend Père Laurendeau, S.J., une ligue se fonda: la ligue du Sacré-Coeur. A la suite de la messe de clôture de retraite, pendant le salut 265 hommes et jeunes gens avancèrent dans le choeur et là, la main levée vers l'Ostensoir, ils firent à haute voix les cinq promesses de la ligue. Il est certain que cette ligue produira des effets très salutaires dans la paroisse.

Nous trouvons aussi un Comité d'action catholique fondé en 1936. Le président est M. Wilfrid Fournier avec M. Octave Beaupré et M. F.-X. Boucher comme assistant. Une autre association qui tend à la fois au bien matériel et spirituel est l'U. C.C. de la province de Québec, elle fut fondée en 1931. L'Aumônier Monsieur le Curé J.-B. A. Gagnon, curé d'alors.

Président: M. Alphonse Beaupré. Secrétaire: M. Gérard Lévesque. Directeurs: MM. Louis Landry, Conrad Bérubé et Albert Beaupré.

Cette union tient une assemblée publique une fois par mois à la salle paroissiale. Une séance récréative y est présentée par les élèves d'une école de la paroisse.

Il vient de se fonder aussi une organisation qui est à la fois un mouvement d'étude agricole et d'action catholique: c'est la J. A. C. Ce mouvement est très nouveau, mais il est bien placé déjà dans la voie du progrès.

A suivre

## REMERCIEMENTS

### A UN GENEREUX BIENFAITEUR DES COLONS.

Récemment la Société diocésaine de Colonisation recevait un billet de banque de \$10.00. Le généreux bienfaiteur a tenu à conserver l'anonymat. La Société diocésaine veut tout de même accuser réception et s'acquitter de son devoir de reconnaissance en remerciant ce bienfaiteur des colons.

De plus, elle ne peut s'empêcher de signaler ce beau geste à l'attention du public. C'est une manifestation non équivoque d'une grande générosité ainsi qu'un témoignage de délicate attention à l'endroit des colons. Ces bûcherons de notre pays constituent toute une classe d'ouvriers obscurs, souvent oubliés. Leur vie est simple, parfois misérable, leurs souffrances, leurs sacrifices de chaque instant, leurs générosités accomplies sans pose ne doivent pas nous laisser indifférents. Loin de là, nous devons nous sentir aisés jusqu'aux entrailles, tant de tels actes témoignent chez ceux qui les posent, un grand courage, une force per commune de volonté, une heureuse richesse d'âme.

Grâce à nos traditions nationales, beaucoup des nôtres sont restés fidèles à la vocation de leurs ancêtres. Comme eux, ils défrichent, tracent des sillons, développent notre patrimoine national. C'est peut-être un fait que nous oublions trop souvent de nos jours. Leur accord-t-on toujours la considération, l'appui moral, l'assistance matérielle qu'ils méritent? Pourtant tout cela est nécessaire au colon. Sa vie de rude labeur, souventes fois sa pauvreté, l'isolement que comporte sa transplantation en font un être social qui éprouve le besoin de s'appuyer sur la société pour refaire ses forces morales et souvent aussi ses forces physiques.

C'est pourquoi l'Etat a des obligations de bien commun envers ces gens au coeur valeureux. A ces secours, les individus, les plus favorisés de la Providence, ne pourraient-ils pas ajouter leur offrande, voire leur obole?

Celui qui écrit ces lignes sait, pour

avoir visité tous les centres de colonisation du diocèse, l'été dernier, même pour être entré dans plusieurs foyers de colons, combien grands et nombreux sont les besoins de ces humbles gens. Il voudrait pouvoir soulager toutes les misères; donner à manger à ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus, chauffer les pauvres enfants qui ne peuvent fréquenter l'école. Mais tout cela lui est difficile, même impossible, faute de ressources.

Il en irait bien autrement si notre généreux bienfaiteur trouvait de plus nombreux imitateurs. D'autres qui mettront de côté des vêtements à demi-usés trouveraient également occasion d'exercer leur charité en nous faisant parvenir ces vêtements. Un ouvrier organisé au Convent des Révérends Soeurs du St-Rosaire nous fournit sa précieuse coopération pour la réparation.

N'hésitez pas, chers lecteurs, à donner suite à vos bons sentiments à l'endroit de nos colons. Adressez vos envois au Missionnaire-colonisateur, Ecole Moyenne d'Agriculture, Rimouski, ou encore appelez au téléphone (no. 302) le chargé d'affaires, Le Missionnaire-colonisateur.

## Commentaires du marché

**BEURRE**  
Poursuivant sa vigueur déjà en évidence depuis quelque temps, notre marché au beurre a encore fait preuve d'une fermeté persistante au cours de cette semaine qui vient de se terminer.

Bien que la demande de certains distributeurs locaux pour approvisionnements immédiats fut plutôt ralentie, une forte activité dans le volume des transactions pour livraison future et une offre au minimum contribuèrent, néanmoins, à raffermir les prix vers un nouveau sommet.

Samedi avant-midi, le 21 décembre, le beurre No. 1 pasteurisé reclassifié, au gros, était coté de 36 3/4c. à 37c. à la livre et le beurre frais de 36 5/8c. à 36 3/4c. la livre.

**FROMAGE**  
Le contrat intervenu entre le Ministère Britannique des Approvisionnements et le Gouvernement Canadien permet de maintenir ce marché dans un état stable.

**VOLAILLES VIVANTES**  
Poules et Poulets  
Arrivages plus modérés et de meilleure qualité. Bonne demande et prix fermes.

**VOLAILLES ABATTUES**  
Poules et Poulets.

Par suite de la récente avance prononcée dans les prix des dinde, les poules et les poulets furent recherchés plus activement et les prix se sont raffermis.

**Dindes-Abattues**  
Les arrivages sont moins considérables que l'an dernier à pareille date. En plus d'une offre plus limitée, la demande pour approvisionnements immédiats s'est accentuée davantage.

Les prix ont subi une avance variant de 2c. à 3 1/2c. la livre suivant les différentes catégories.

**Oies Abattues**  
Les arrivages demeurent restreints et les prix fermes.

**OEUF**  
Montréal et Québec

Nous avons à rapporter une légère baisse dans les prix.

A la fin de la semaine, ce marché paraissait plus stable et les prix plus soutenus.

**VEAUX ABATTUS**  
Montréal et Québec

Légers arrivages. Bonne demande et prix fermes.

**PORCS LIVRES ABATTUS**

Circulaire religieuse 0.05. Circulaire de Layette 0.05. Circulaire de nappes 0.05.

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique 12c. seulement par an.—Catalogue de broderie 20c. Album de Layette 15c.

## COUPONS DE PATRONS

N. B.—Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste mais de nous faire remises sans bons de poste ou timbres-poste.

Adresser toutes commandes à "L'Echo du Bas St-Laurent"

Service des Patrons, Tirailleur Postal 120, RIMOUSKI.

Nom .....

Adresse .....

Pour patrons Nos. .... Ci-inclus .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Montréal et Québec  
Marché stationnaire et peu de variation dans les prix.

## REVUE DE LA SEMAINE ET COMMENTAIRES

Tous les stocks de volailles qui pouvaient être offerts au commerce de Noël ont maintenant été vendus ou à peu près. Le marché est toujours fermé. On croit dans certains quartiers qu'il pourrait se produire à la dernière minute de gros arrivages de volailles qui corrigeraient la situation un peu tendue, mais on ne signale pas d'arrivages de ce genre dans aucune partie du Canada. Bien au contraire, la disette s'est encore aggravée. Sauf dans un ou deux cas, on ne prévoit pas que les stocks de dindons offerts seront suffisants pour satisfaire tout le monde; beaucoup d'acheteurs de l'Est du Canada n'ont pu se procurer tous les dindons qu'ils avaient commandés, et il est tout probable que lorsque le commerce des Fêtes sera terminé, il ne restera que bien peu de ces volailles en entrepôt.

Aujourd'hui, les dindons de l'Ouest se vendent en wagons aux prix de 28 1/2c. 29c. pour la Catégorie A, livrés. C'est là de 1/2c. à 1c. de plus qu'au commencement de la semaine; une nouvelle hausse est à prévoir avant la Noël.

## PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE

Semaine finissant le 21 décembre 1940

**VEAUX ABATTUS**  
Engraisés au lait

Bons ..... 15c.  
Moyens ..... 12c.

**POULES ABATTUES**

A—5 lbs et plus ..... 19c.  
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs ..... 17c

B—5 lbs et plus ..... 17c.  
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs ..... 15c.

C—5 lbs et plus ..... 15c.  
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs ..... 13c.

**POULETS ABATTUS**

A—6 lbs et plus ..... 25c.  
B—5 lbs et plus ..... 23c.

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs ..... 21c.  
C—5 lbs et plus ..... 19c.

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs ..... 17c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5p.c. aux coopérateurs affiliés et 8 p.c. aux expéditeurs individuels.

**PORCS LIVRES ABATTUS**

A—Bacon de choix 140 lbs à 170 lbs ..... 10c.

B—Bacon 130 lbs à 170 lbs ..... 10c.  
Bouchers, 120 lbs à 170 lbs ..... 10c.

Légers, 100 lbs à 120 lbs ..... 10c.  
Lourds, 170 lbs à 200 lbs ..... 9c.

**PORCS RECUS VIVANTS**

Classification établie après l'abatage

Sur base du bacon—Pesanteur chaude \$10.90.

**BEURRE FRAIS**

Semaine finissant le 23 décembre 1940 inclusivement

No 1 pasteurisé ..... 36 5/8c.  
No. 1 non pasteurisé ..... 36 1/8c.

No. 2 ..... 35 5/8c.

**FROMAGE**

Semaine finissant le 24 décembre 1940 inclusivement

**BLANC** **COLORE**

No. 1 ..... 13 3/4c. No. 1 ..... 13 3/4c.

No. 2 ..... 13 1/4c. No. 2 ..... 13 1/4c.

No. 3 ..... 12 3/4c. No. 3 ..... 12 3/4c.

Cas prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

**ANIMAUX VIVANTS**

Prix obtenus sur le marché de Montréal



**J. W. SIROIS**  
Commerçant de chevaux  
MONT-JOLI  
Propriétaire du Rond de Courses.  
Chevaux d'Ontario, vendus garantis. Belles juments pour cultivateurs et aussi chevaux trotteurs à vendre.



**J. L. POIRIER**  
COMMERCANT DE CHEVAUX  
MONT-JOLI, P. Q.  
Toujours en mains un assortiment de chevaux de travail, de voiture, Chevaux trotteurs. Vendus garantis. Une visite est sollicitée.



**JOS. ST-ONGE**  
Commerçant de chevaux  
Foin, paille, grain.  
Machines agricoles, arraches-souces, poëles et laveuses électriques  
Entrepôt de Frost and Wood.  
MONT-JOLI  
Cité Rimouski.

**Avis amical aux marchands détaillants**

**VOULEZ-VOUS AUGMENTER VOS VENTES. ADRESSEZ-VOUS A UN EXPERT QUI A FAIT SES PREUVES.**

**Albert Langlois**  
ORGANISATEUR DE VENTES  
RIMOUSKI, P. Q.

réal, lundi le 16 décembre, 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

**PORCS**  
B 1—135-175—Bacon. Prix de base. Vendus vivants. Nourris et abreuvés. 8.10-8.25c. Par camions. On offre 8.35. par camions 8.50 Traies 5c 6c. Vendus abattus \$11.15c.  
Prime A ou Select, 140-170 lbs. Poids chaud abattu. \$1.00.  
Rabais déductions—B2 125-135 lbs 50c B 3 (176-185 lbs) \$1.50.  
C 1 et C 2 120-175 lbs \$1.00.  
C 3 (176-185 lbs) \$2.00.  
D-1 et D 2 120-175 lbs \$1.50.  
D 3 176-185 lbs \$2.50.  
Légers 119 lbs et moins \$1.50.  
Légers, moins de 100 lbs \$2.00.  
Pesants 186-205 lbs \$3.00.  
Extra pesants 206-220lbs \$2.50 du 100 livres.  
Demi castrats. Coupe de \$4.00 par tête.  
Meiurtris. Coupe de \$2.00 par tête.

**VEAUX DE LAIT**

Choix ..... 11.50—12.00  
Bon ..... 10.50—11.00  
Moyen ..... 9.50—10.50  
Commun ..... 7.00—8.00  
D'herbe ..... 4.50—5.00

**BOUVILLONS**

Choix—Aucun.  
Bon ..... 8.00  
Moyen ..... 7.00—7.75  
Commun ..... 4.50—6.25

**AGNEAUX DE PRINTEMPS**

Bon ..... 10.00  
Non castrés ..... 8.00  
Communs ..... 8.00  
Lot mélangés ..... 9.00

**MOUTONS**

Bon ..... 5.00—5.50  
Commun ..... 3.00—3.50

**TAURES**

Choix Type à boucherie—Aucune  
Bonne ..... 6.00—6.50  
Moyenne ..... 4.50—5.00  
Commune ..... 3.50—4.00

**VACHES**

Choix Type à boucherie—Aucune.  
Bonne ..... 5.00—5.25  
Moyenne ..... 4.00—4.75  
Commune ..... 3.25—3.75  
Très Com. ..... 2.75—3.00

**TAUREAUX**

Choix Type à boucherie—Aucune.  
Bon ..... 4.50—5.00  
Moyen ..... 3.75—4.25  
Commun ..... 3.50—3.75

## La paroisse de St-Valérien

Suite par Mlle Berthe Hudon

Lors de l'érection de la paroisse, en 1886, la population était de 1000 âmes, elle est aujourd'hui de 1043. Ce peu d'augmentation est dû au départ de plusieurs familles, les unes pour les Etats-Unis, les autres pour les villes ou d'autres paroisses du Canada. Il faut dire aussi que plusieurs terres surtout sur les rangs les plus éloignés sont en la possession de paroissiens du Bic, et par conséquent il ne peut s'établir sur ces terres de résidents appartenant à Saint-Valérien.

La population de Saint-Valérien, on peut le dire, a une vie très intellectuelle. Les nombreux abonnés à la bibliothèque donnent une preuve évidente du souci de culture qui anime la population.

Cette bibliothèque fut fondée en février 1925 par Monsieur l'Abbé Adhémar Gagnon, alors curé de la paroisse. Le nombre de livres assez restreint alors s'est élevé aujourd'hui au chiffre de 575.

Lors de la fondation, Mademoiselle Berthe Hudon y fut nommée directrice. Elle demeura à ce poste pendant 6 ans. Son successeur fut Mademoiselle Lucienne Boucher qui remplit encore cette fonction-charge.

Un autre preuve de la culture des paroissiens, c'est le plaisir qu'ils éprouvent à assister aux pièces théâtrales quelquefois assez difficiles, qui leur sont offertes dans leur salle paroissiale, par un groupe d'amateurs choisis parmi les jeunes gens de la paroisse.

Chaque école est aussi fière de présenter sa propre bibliothèque. L'école No 1, compte 450 volumes dans sa bibliothèque; l'école No. 2 compte 100 volumes, l'école No. 3 250 volumes, l'école No. 4 100 volumes, l'école No. 5 100 volumes, l'école No. 6, 100 volumes, l'école No. 7, 60 volumes. Le total des volumes enregistrés dans les cahiers des bibliothèques scolaires est de 1160 volumes. Je concède que ce nombre est assez restreint, mais si l'on pense que ces bibliothèques ne sont fondées que depuis très peu de temps, et que ces volumes sont des dons d'élèves et de visiteurs, on s'apercevra que ce total est un grand succès, pour lequel nous devons reconnaissance au zèle de nos institutrices.

Si la paroisse est française par sa culture intellectuelle, elle est, aussi "Canadienne". Le grand nombre d'enfants dans les foyers le prouve. Sur environ 100 familles que compte la paroisse, 56 familles possèdent plus de 16 enfants.

Notre cimetière, grâce au dévouement de nos fermières, est justement regardé comme le plus beau en bas de Québec, après celui de Saint-Alexandre.

Disons en passant que la première sépulture dans le cimetière de Saint-Valérien fut faite le 16 avril, 1886, celle d'Eugène Arsenault époux de Marie Ducaz âgé de 69 ans (S. Desjardins Archiprêtre, célébrant).

Une autre sépulture avait eu lieu auparavant, mais dans le cimetière du Bic: 8 juillet 1885. Libovie Bonlé épouse de Azathe Vaillancourt de Saint-Valérien, décédée le 6 juillet, âgée de 70 ans. Célébrant: A. A. Soucy, ptre. dée.

La paroisse est aussi canadienne par son amour de la religion: on y trouve beaucoup de ligues catholiques qui enchaînent un grand nombre de jeu-

nes filles et de jeunes gens. Parmi ces congrégations et ligues, la première et la plus brillante est la congrégation des enfants de Marie Cette congrégation fut établie le 25 mai, 1925. La présidente était Mademoiselle Georgiana Soucy, la vice-présidente, Mademoiselle Zuléma Beaupré et Mademoiselle Berthe Hudon secrétaire. Cette congrégation a progressé depuis sa fondation, elle comptait alors 51 congréganistes. Le nombre a augmenté d'année en année, pour en arriver au chiffre actuel de 125. Dans l'oeuvre des Enfants de Marie, il faut signaler l'organisation de "Euchres" à la salle paroissiale dont les recettes permettent à la fabrique d'acheter le beau carillon du campanile chinois.

Il faut donc aussi mentionner la Congrégation des dames de la Sainte-Famille. Cette organisation groupe des dames mariées de la paroisse. Beaucoup d'avantages spirituels sont attachés à cette congrégation. Elle fut fondée en janvier 1925. La présidente était Madame Léon Hudon. Madame Alphonse Beaupré était vice-présidente, secrétaire Madame Henri Beau-

lien. Une association réunit ces deux groupes: femmes mariées et filles: C'est la Ligue Féminine. Cette Ligue fut fondée le 19 mai 1934. Voici dans le journal de comptes rendus de l'organisation, le rapport de la fondation. Le 19 mai, 1934, Monsieur l'abbé Edouard Lepage, aumônier propagandiste général de la Ligue Catholique Féminine dans le diocèse, venait à St-Valérien, fonder le comité paroissial. Il explique à tous les paroissiens, à la grand'messe, le but et le programme de la Ligue. Dans une instruction particulière aux dames et aux demoiselles, à l'issue de la messe, il donne les détails plus spéciaux pour la formation du comité. Avec le haut encouragement et sous l'impulsion de Monsieur l'Abbé Albert Ouellet, notre curé qui devient notre chapelain, notre comité paroissial était fondé séance tenante.

Nous avons pris connaissance du but spécial de la Ligue et de ce qu'elle peut entreprendre d'oeuvres dans la paroisse. Nous nous sommes fixées, outre la sanctification personnelle des membres, une action catholique dans notre société paroissiale. Nous nous occuperons, plus particulièrement de la propagation du bon journal: L'Action Catholique dans les familles pour maintenir un lien parmi les membres et créer un élément surnaturel dans notre action catholique, nous avons choisi une journée spéciale de prières mutuelles pour la société et ses activités. Ce sera le troisième mardi de chaque mois.

Notre comité paroissial se propose d'étudier avec attention les constitutions, le but et le programme de la Ligue dont nous faisons désormais partie. Nous nous rappellerons surtout les trois engagements que nous contractons en signant notre bulletin d'adhésion.

Je soussigné, m'engage sur mon honneur de catholique:

Premièrement: A prier pour que familiale et sociale.

Deuxièmement: A donner l'exemple d'une généreuse et filiale obéissance aux directives de l'Eglise en tout ce qui concerne les moeurs et la morale.

## FORMULE D'ABONNEMENT

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT  
RIMOUSKI, P. Q.

Veuillez donc inscrire mon nom sur vos listes d'abonnés pour la période suivante:

Du ..... au .....

J'inclus la somme de ..... /100 ( \$ )

Nom .....

Adresse .....

Prix de l'abonnement \$1.00 par année au Canada

\$1.50 aux Etats-Unis

## L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Journal voué exclusivement à la défense des intérêts religieux, moraux et économiques de la région du Bas St-Laurent.

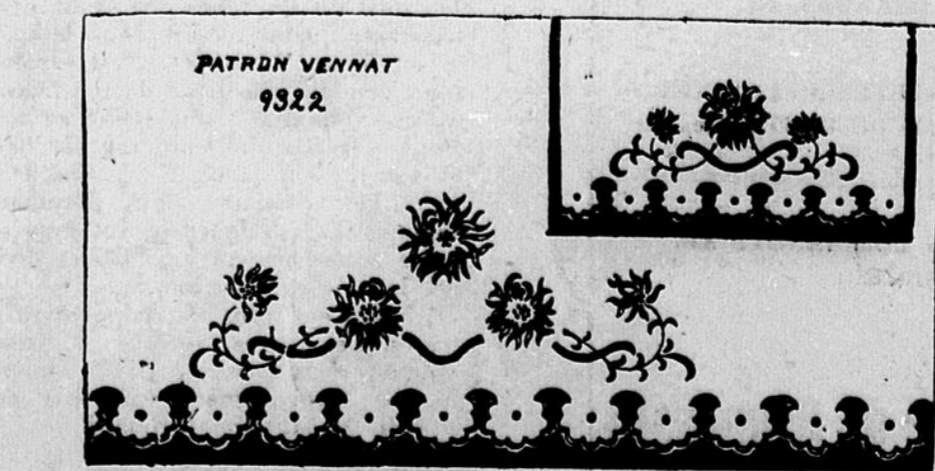
Publié à Rimouski par l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée, 222 rue St-Germain.

Paraissant chaque vendredi.

Prix de l'abonnement:

Canada \$1.00—Etats-Unis \$1.50

Tirailleur Postal 120



No. 9322.—Drap patron à tracer 30c perforé 75c. au fer chaud 50c. Etamé 2x2 verges sur coton fini toile deux qualités \$1.15 ou \$1.75. Drap complet 2x2 verges \$2.75 ou \$2.75. Sur pure toile \$3.50 ou \$8.00. Coton

à broder 75c.  
TAIE à tracer 18c. perforé 35c. au fer chaud 25c. la paire. Etampée 3 qualités 95c. \$1.15 ou \$1.55. Soton à broder 30c.

### La Pologne redeviendra libre

Un fait assez étrange, mais que beaucoup de Polonais considèrent comme merveilleux et qui les a remplis de confiance vient de se produire dans leur pays. C'est le provincial des Jésuites qui le raconte lui-même dans une lettre adressée aux États-Unis.

Un officier allemand, écrit-il, se présente récemment à la résidence de la Compagnie à Varsovie et demanda à voir tous les membres de la communauté. "Un prêtre, expliqua-t-il, portant la soutane des Jésuites, m'a arrêté ce matin en pleine rue et m'a déclaré que la Pologne recouvrerait sa liberté. Je n'ai pas voulu discuter avec lui publiquement, mais je considère cette action comme sédition et je viens en demander raison à son supérieur". L'officier examinait un à un les religieux présents, sans grand résultat apparent, lorsque soudain désignant un tableau suspendu au mur, il s'écria: "Voilà mon homme, je le reconnais parfaitement". Or ce tableau n'était autre que le portrait de saint

André Bobola, jésuite polonais martyrisé en 1657 et grand protecteur de sa patrie.

### Décès de Madame Oscar Roussel

DE RIVIERE DU LOUP

D'imposantes funérailles ont été faites lundi le 23 décembre 1940 en l'église de St-Patrice de Rivière du Loup à Mme Léa Ross épouse de feu Oscar Roussel décédée à l'hôpital le 19 décembre à l'âge de 69 ans. Un cortège nombreux et imposant accompagné la dépouille mortelle depuis la résidence mortuaire 186 rue Lafontaine jusqu'à l'église. M. le curé Philéas Roy a fait la levée du corps et chanté le service assisté de M. l'abbé Cyrille Duchesneau, vicaire de M. l'abbé Gaudiause Châteauevert, aumônier du monastère des Clarisses. M. Wellie Girard était à l'orgue. La défunte laisse dans le deuil un beau-fils, M. l'abbé J.-M. Roussel de Maria, cté de Bonav. ses fils MM. Antonio Roussel de Rivière du Loup, Sylvio Roussel de Lévis, Léo Roussel de Rivière du Loup, Gérard Roussel de Drummondville, Bernardin Roussel de Rivière du Loup, Roméo et Bona de Rivière du Loup; Ses filles les RR.MM. Ste Léa (Gilbert) du Patronage Ste-Geneviève de Québec, Ste-Gertrude de la Trinité (Gertrude) d'ucouvant Bon Pasteur de Champlain, Mlles Yvette, Gisèle, Marie Annette, Marie-Paule de Rivière du Loup et Gemma e.g.m. de l'hôpital Ste-Justine de Montréal. Elle laisse quatre soeurs Mmes Alphonse Aubin (Maria) Vve Paul Desrosiers (Rose) de Mont-Joli, Vve François Laforest (Céline) de Jonquières, Vve Paul Ross (Eugénie) de Sault Ste-Marie, Ontario. Un frère M. Aurèle Larivière de St-Moise. Elle laisse aussi quatorze petits enfants et plusieurs neveux et nièces. La famille remercie tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie dans ce deuil.



## Les plus beaux cadeaux s'achètent au SYNDICAT

Vous aimerez aussi choisir un couvre-pied de chenille vert, bleu, pêche, or et blanc aux prix de

2.25 à 7.95

Offrez les magnifiques ROBES de chambre pour Dames et demoiselles, en flanelle, satin, chenille, taffetas, etc., ce sont des cadeaux très appréciés.

2.50 à 8.95

Il est encore temps de vous choisir un beau et chaud manteau, nous vous offrons des rabais qui vous surprendront, nos manteaux de fourrures attirent aussi l'attention des Dames qui aiment le confort.

9.95 à 75.00



Il vous faut Mesdames, une de nos superbes douillettes de satin en deux couleurs, bleu et rose, rose et or, or et vert, pêche et pourpre

4.95



LINGERIE de satin, crêpe, tricot, de modèles ravissants qui complètera une garde-robe bien organisée.



Bas pour Dames

N'OUBLIEZ pas que nous détaillons le BAS de soie "Butterfly", le seul dont le tricot soit renversé et donne à la jambe une élégance recherchée.

Bas, special

Choix considérable de patrons, lainage souple et chauds.



Modèles derniers cri, teintes jeunes et gaies, assortiment de points qui faciliteront un ajustement parfait, de 30 à 44. Prix à la portée de toutes les bourses

1.98 à 9.95

Gants pour hommes



GANTS chauds en laine et en kid, noirs, verts, bruns, gris.



Achetez-vous un soulier de forme nouvelle et confortable

2.50 à 6.95

### Préparation à la vie de famille

par Mme Françoise Gaudet-Smet  
La vie de famille, tout le monde semble aujourd'hui d'accord que c'est elle qui nous sauvera. Nous lui devons nos meilleures qualités et notre survivance. Si nous avons perdu du terrain depuis quelques années, c'est que nos foyers ont faibli les premiers. On n'y trouve plus la même atmosphère, les mêmes moeurs qu'autrefois.

Comment revenir à cette vie simple et heureuse? En préparant ceux qui demain en seront les maîtres, en leur inculquant les vertus qui en feront des pères et des mères de famille chrétiens.

Ces vérités, Mme Françoise Gaudet-Smet s'en est faite l'active propagandiste. Elle les expose à sa manière, de façon claire et prenante, dans une plaquette que vient de publier l'OEuvre des Tracts. Il faudrait répandre cette brochure dans tous nos foyers et nos maisons d'éducation. Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, à l'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

### St-Adelme

—St-Adelme dans l'année 1940 a compté plusieurs décès. Espérons que l'année 1941 nous sera plus favorable.

Voici les décès.—Mme Hector Caron née Marguerite Thibault, décédée à l'hôpital de Matane le 17 novembre à l'âge de 33 ans. Son service et sépulture eurent lieu à St-Adelme. Le service fut chanté par le curé de la paroisse, M. l'abbé Euclide Dubé.

—Mme Michelle Ange Imbault décédée à l'hôpital de Matane le 8 nov. à l'âge de 37 ans. Son service et sépulture eurent lieu à St-Adelme.

—Le 8 nov. Mme Xavier Simard, décédée à l'hôpital de Rimouski, après un séjour de deux mois. Service et sépulture à St-Adelme. Elle était âgée de 47 ans.

—M. Hector Imbault de St-Adelme est actuellement à l'hôpital de Matane sous traitement. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. Joseph Caron est aussi sous traitement à l'hôpital de Québec. Nous souhaitons à tous un joyeux Noël et, une bonne année et un prompt rétablissement.

—M. Emile Massicotte inspecteur de la voirie, demande à tous les gens du rang IX de bien vouloir entretenir leurs chemins dans le courant de l'hiver.

### L'Heure dominicale DIMANCHE, à 2h. à CKAC

La causerie doctrinale à l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, est consacrée cette année aux Droits royaux de Jésus-Christ. Le conférencier est le R. P. Joseph Ledit, de la Compagnie de Jésus, ancien directeur des "Lettres de Rome", attaché maintenant à l'École Sociale Populaire. Il parlera, le dimanche, 29 décembre, du Christ-Roi et des enfants. Cette causerie a lieu à 2h., au poste CKAC. Elle sera suivie d'une chronique d'actualité religieuse.

—Quelle est l'idée de froter la figure de bébé avec le balai? Je veux l'accoutumer à embrasser son grand-père.

### POUR VOS PETITS

Nous avons en magasin un assortiment complet de vêtement pour enfants, paletots, manteaux, coiffures de toutes sortes, habits, robes, souliers, bas, sous-vêtements, etc.



BONNET angora, de laine brossée, mitaines et gants chauds et jolis foulards, bas pour bottes de ski et patins.

### VETEMENTS DE SPORT pour jeunes filles et jeunes garçons



### HABITS! PALETOTS!

HABITS et PALETOTS, coupe impeccable, tissus nouveaux, prix défiant toute compétition.

HABITS 14.95 à 35.00

PALETOTS 11.95 à 55.00



### Cadeaux

Les CADEAUX pratiques sont les plus appropriés.

Nécessaire de voyage, étui de cuir, fermant avec fermoir-éclair, contenant rasoir, lames, crème à barbe, brosse à dents, pâte à dents, peigne, lime à ongles, etc.

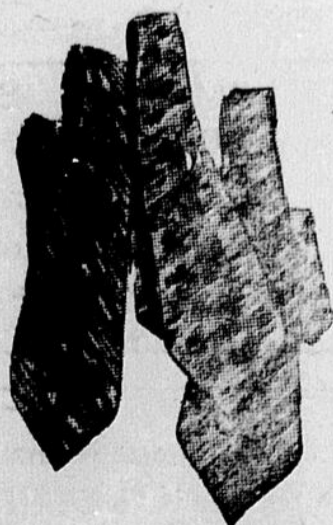
### CHAPEAUX



CHAPEAUX de feutre fourrure et de laine, bord large ou rond tel que désiré

1.50 3.95

### Cravates



CRAVATES à dessins nouveaux.



COUPE-VENT et pantalons de garbardin et flanelle, de bonne coupe

2.95 à 5.95

JUPE pour le patin

1.75 à 3.75



### BELZILE & BELZILE

—NOTAIRES—

L. de G. Belzile, L.L.B.

Gleason Belzile, L.L.L.

Edifice de La Banque Canadienne Nationale,

Rimouski

### ALPHONSE CHASSE

AVOCAT

164 Avenue de l'Évêché

Tél. 158 C. P. 130

RIMOUSKI, P. Q.

### AVOCATS

ST. ONGE ET D'ANJOU

Edifice Lepage,

Rue St-Germain, Rimouski.

Tél. 276

Art. St. Onge

Tél. Rés. 252-m-3

Charles D'Anjou

Tél. Rés. 138

### LS-JOSEPH GAGNON

B.A., L.L.L.

AVOCAT

MONT-JOLI, P. Q.

### Casgrain, Caron & Tessier

AVOCATS

Perrault Casgrain, C.R.

Amédée Caron, C.R.

Maurice Tessier, L.L.L.

RIMOUSKI

EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois à l'Hôtel Gagnon.

### Louis Léo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur-Forestier-Consell

Tél. 324

240, rue St-Germain,

RIMOUSKI, P. Q.

## Le Syndicat de Rimouski

226, rue St-Germain Est,

Tel. 31 W

A TOUS NOS CLIENTS

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1941

Nouvelles locales

—Mademoiselle Gertrude Collin, institutrice de Rimouski, en promenade à Matane, l'invitée de son frère M. Désiré Collin.
—Madame François St-Laurent, passera le mois de janvier à Montréal chez ses enfants et leurs familles, l'hôte de Mme Camille Bourquet et de M. Paul St-Laurent.

EPICERIE DESROSIERS

Spéciaux! Spéciaux!

pour le Jour de l'An

- Choix complet de cigars et cigarettes, paquets spécialement pour cadeaux.
Gateaux aux fruits de 25c. et plus.
Olives, pot de 18 oz 26c.

Epicerie Desrosiers

258 rue St-Germain-Est, Rimouski. Téléphone 48

Téléphone 239 Casier Postal 418
Une visite à Notre Magasin "Au Délice", vous prouvera que l'on peut vous fournir un assortiment complet de GATEAUX, entre autres: GATEAUX des FETES ou de NOCES. FEUILLETES de toutes sortes.

LEONARD THERIAULT

—Pâtissier et Restaurateur—

Vous offre ses meilleurs souhaits pour UNE BONNE HEUREUSE ANNEE
10 Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

Gage d'autonomie

Une réelle indépendance financière est le meilleur gage d'autonomie pour les provinces. Or voilà, précisément, à quoi visent les recommandations de la Commission Sirois. M. King l'a précisé nettement dans la lettre qu'il adressa aux premiers ministres des neuf provinces pour les inviter à la conférence qui sera tenue à Ottawa le 14 janvier prochain.

plus tôt une conférence des provinces pour en arriver si possible à l'adoption des recommandations de la Commission.

Cette lettre est, désormais, un document historique. A la veille de la conférence entre le Dominion et les provinces, et pour comprendre la véritable portée de cette réunion, il importe de lire attentivement le texte de cette lettre du premier ministre du Canada au premier ministre de chaque province.

"Comme vous le savez déjà, écrit M. King, le rapport de la Commission royale des Relations entre le Dominion et les provinces a été présenté au gouvernement du Canada, le 16 mai 1940, il fut impossible d'étudier ce rapport aussitôt après sa réception, mais mes collègues et moi-même avons profité de l'occasion que nous fournit l'ajournement du Parlement le 7 août pour accorder toute l'attention voulue à ces recommandations.

M. Louis Allard de Carleton est mort dimanche matin

Une famille estimée de la paroisse de Carleton, vient d'être lourdement atteinte par la mort de M. Louis Allard, âgé de 75 ans, à la suite d'une pneumonie. Le regretté disparu laisse le souvenir d'un parfait gentilhomme et d'un chrétien exemplaire. Sa mort soudaine cause un grand vide parmi les nombreux parents et amis. Malgré l'inclémence de la température, une foule considérable de parents et d'amis firent escorte de la maison mortuaire à l'église. M. le curé Plourde fit la levée du corps et chanta le service. Les dernières prières au cimetière furent dites par M. l'abbé Roy, vicaire de la paroisse.

Les porteurs: la croix, son petit-fils, Gérard Allard, étudiant à Montréal; la dépouille; deux petits-fils, MM. Antonio et Jean-Baptiste Landry, Emilien et Fernand Allard, neveux. Lui survivent, huit enfants. Trois fils: Louis, de Dalhousie, N. B. Théophile de Québec et Pierre de Montréal. Cinq filles: La Rvde Mere Allard, Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Sr. Ste-Thérèse de l'Hôtel-Dieu également, Sr. Louis-Michel des Srs de la Providence à Montréal, Sr. Ste-Louise de Marillac des Srs de la Charité de Québec et Mme Emile Landry, Anne-Marie, de Carleton. Aussi, un frère, Ernest de Montréal.

MM. Louis, Théophile, Pierre Allard et la Revd. Sr. Louis-Michel assistaient aux funérailles. La famille a reçu plusieurs marques de sympathie et nous offrons à cette dernière, si lourdement atteinte, l'expression de nos très vives condoléances.

Maman.—Jean, descend en bas voir la nouvelle bonne et donne-lui un beau baiser.
Jean.—Pas si bête. J'ai pas envie de recevoir un soufflet comme elle en a donné un à papa.

HEUREUSE SALON HEUREUSE ANNEE. VENUS ANNEE

266 rue St-Germain-Est, Rimouski. Grande Réduction PERMANENTS, 75c. et plus. Ondulations, 35c. et plus. Ouvrage garanti pour UN AN, par un des plus vieux personnels de Rimouski.

Je souhaite à mes nombreux clients et amis, Une ANNEE HEUREUSE et PROSPERE

BIJOUTERIE DU LUXE, ENR.

Mme J. A GAGNON, Prop.

Assortiment complet de montres, bijoux, diamants. L'endroit idéal pour vos cadeaux. Profitez de nos spéciaux des Fêtes.

Chaque achat ou réparation d'un dollar vous donne droit à un billet pour un tirage d'une magnifique coutellerie en argent, "Rogers".

Téléphone 43. 264 rue St-Germain-Est, Rimouski.

La Commission avait pour tâche de déterminer comment la structure fédérale et unique du Canada, telle que créée en 1867, pouvait en arriver à fonctionner sans difficulté tout en maintenant le caractère distinctif de ses parties composantes. Les instructions de l'administration à cet égard étaient explicites. Dans la déclaration que je faisais devant la Chambre, le 16 février 1937, faisant allusion à la nomination de la Commission, je disais que cette Commission devait faire des recommandations qui permettraient à tous les gouvernements de fonctionner plus uniment—et je puis ajouter plus indépendamment—dans les sphères de leur juridiction particulière. La Commission ne s'est pas contentée de suivre ces instructions mais, tout au long de son rapport, elle a insisté sur le fait que ces recommandations seraient le prélude d'une autonomie provinciale réelle et recommandable, puisqu'elles assureraient une indépendance financière réelle.

L'administration partage l'opinion que l'adoption des recommandations de la Commission est nécessaire pour mettre notre pays en état de poursuivre une politique qui assurera un plein rendement à notre effort de guerre et qui, en même temps, posera les fondations solides à la reconstruction d'après-guerre. Pour toutes ces raisons, nous voudrions nous prévaloir de la première occasion pour faire connaître nos vues aux provinces et pour discuter avec elles les recommandations de la Commission. Nous nous proposons donc, après la réunion du Parlement, si les circonstances le permettent, d'obtenir un ajournement en janvier et de conclure les arrangements nécessaires pour convoquer une conférence entre le Dominion et les provinces, à ce moment-là, afin d'étudier les recommandations de la Commission Rowell-Sirois. Nous espérons qu'il vous sera possible ainsi qu'à vos collègues de prendre des mesures semblables qui vous permettraient d'assister à cette conférence aux environs du milieu du mois de janvier à une date qui nous conviendra mutuellement.

POUR LES FETES

J.-A. THERIAULT

Horloger-Bijoutier

offre à toute sa clientèle le plus beau choix de

MONTRES VADIS, des FAMEUX DIAMANTS LUCERNE et BLEU. CIEL, garantis. Les jeunes fiancés trouveront les BAGUES et autres bijoux selon leurs goûts.

Faites une visite à mon magasin, sans aucune obligation d'acheter. Nous réparons les montres et autres bijoux, à la satisfaction de tous.

10 Avenue de la Cathédrale

TERRAINS

Vendre ou à Louer

S'ADRESSER A

ALBERT MICHAUD,

56 Avenue de l'Évêché

RIMOUSKI

Boîtes pour l'emballage des oeufs

Boîtes avec divisions, pouvant contenir 1 douzaine d'oeufs.

En vente à

L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI LTEE

C. P. 538.—222 rue St-Germain, Est

Téléphone 31.

Martin & D'Anjou Enr'g

Henri-A. MARTIN

Emmanuel D'ANJOU

COURTIERS EN ASSURANCES

TEL: 374

CASIER POSTAL 129

BUREAU: EDIFICE LEPAGE

169 rue St-Germain, Est, RIMOUSKI.

SPECIALITE: ASSURANCE AUTOMOBILE.

A des prix défiant toute compétition.

Aussi: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

SALON EMILE DE CHAMPLAIN

212 rue St-Germain,

Téléphone 119

Profitez de la grande REDUCTION pour les PERMANENTS, qui est limitée. Confiez le soin de votre chevelure à un PERSONNEL qui a la plus grande EXPERIENCE A RIMOUSKI, et qui s'y connaît dans l'art et la technique de la coiffure.

PERMANENTES GARANTIES POUR UN AN.

La plus grande guerre

Suite de la page 1

italiens pour indiquer que les troupes fascistes avaient l'intention d'offrir une résistance sérieuse à Tobruck, à quatre-vingt mille à l'ouest de la frontière. Avant la guerre actuelle cette ville de Tobruck, dont la baie fournit un excellent ancrage pour des vaisseaux de tous les tonnages, avait constamment donné abri à une des plus importantes garnisons coloniales italiennes, ravitaillée par la mer.

Et, pour aujourd'hui, à la fin de 1940, nous en sommes là bien que l'on s'attende à de très grands événements prochainement, pour commencer l'année 1941, l'année qui sera sans doute aussi tragique que la précédente!

Notre ami, M. Louis Francoeur, a écrit pour le numéro de Noël de la Revue Moderne un excellent article qui peint bien la situation actuelle pour nous stoups,—article dont je reproduis ici les parties les plus saillantes:

"Rarement, dans l'histoire humaine, déséquilibre fut-il plus complet. Tout est à l'envers, tout est détraqué; les pays se suppriment; les habitants sont réduits en esclavage, et toutes les ressources de l'espèce humaine sont tendues vers l'art de se détruire."

"Après deux mille ans de christianisme on en est à ce point. Jamais l'homme n'a été si dur à l'homme. Jamais la haine n'a tant sévi. Aux guerres des peuples s'ajoutent les querelles fratricides de ceux qui gémissent sous le joug de l'ennemi. S'il fallait prendre à la lettre le texte de "Apocalypse nous serions dans ces années d'horreurs, de sang et de folie collective qui précéderont la fin du monde."

"Comment sera 1941? Les simples pronostics de l'homme ne peuvent être gais. Rien n'indique à nos esprits que la paix doivent revenir dans les douze mois qui commencent. Rien n'indique davantage que le coeur des hommes doive changer. Les guerres d'aujourd'hui n'ont plus de fin, et les victoires n'ont plus de durée!"

"Mais surtout, espérons! Même si l'espérance prend souvent figure d'illusion; même si les objets de nos espoirs deviennent fréquemment de nouveaux sujets de tristesse, espérons quand même, puisque l'espoir, c'est l'étincelle qui sort de la foi ardente. Surtout, par-dessus tout, gardons la foi robuste qui ne se cache rien, qui sait à l'occasion pleurer, mais que

Cartes de souhaits

du Jour de l'An

Choix superbe

CARTES PERSONNELLES

AVEC NOM ET ADRESSE

PAPIER A LETTRE DE LUXE

ET DE TOUT FORMAT

Venez tôt, pour choisir les plus jolies A votre choix

L'IMPRIMERIE GENERALE

DE RIMOUSKI LIMITEE

222 rue St-Germain, Est,

C. P. 538

RIMOUSKI, P. Q.

Téléphone 31

HENRI-A. MARTIN
COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE
DÉBITEURS ET CRÉANCIERS.
ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES,
ACCIDENT, ETC.
HENRI-A. MARTIN
RIMOUSKI

Chambres et Pension

ET PETIT LOYER

S'adresser chez:

ALBERT RIOUX

19 Avenue de l'Évêché

Téléphone 147.

RIMOUSKI.

Que votre RADIO soit en bon état pour les FETES.

Voyez ou écrivez à:

J.-GEO. LEMAY

Expert-Electricien

276, St-Germain, Rimouski.

Téléphone 153.

(En face du Garage Desrosiers et Dionne.

Service efficace, prompt et à votre entière satisfaction.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

SALON MORTUAIRE

Installation des plus modernes.

Corbillard-automobile

Spécialité: Embaumements.

Ouvrage garanti.

Adressez-vous à

M. ANTOINE MICHAUD

113 Avenue de l'Évêché

Tél. 636. Rimouski, P. Q.

INVENTEURS

DEMANDEZ LE CATECHISME DE L'INVENTEUR par J.-B. Côté, Procureur de Brevets.

Envoyé gratuitement à tout inventeur qui en fait la demande.

Écrivez à J.-B. COTE, Tirail postal 120, RIMOUSKI.

AVIS

Nous vous invitons à suivre attentivement toutes nos annonces et à ENCOURAGER NOS ANNONCEURS.

Vous serez les premiers à en bénéficier.